



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 003

Le mercredi 11 mars 2020

Présidente : Mme Karen McCrimmon



Comité permanent de la défense nationale

Le mercredi 11 mars 2020

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Karen McCrimmon (Kanata—Carleton, Lib.)): La séance est ouverte. Je suis heureuse de tous vous voir ici aujourd'hui.

Nous avons des témoins très spéciaux aujourd'hui qui viennent nous parler du Budget supplémentaire des dépenses.

Je souhaite la bienvenue au ministre de la Défense nationale et lui demande de présenter son équipe. Monsieur le ministre, vous pourrez ensuite présenter votre déclaration préliminaire.

Merci beaucoup.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale): Madame la présidente, pour commencer, je tiens à vous féliciter de votre récente nomination à la présidence du Comité et je remercie toutes les personnes ici présentes de l'excellent travail qu'ils font dans le cadre des travaux du Comité.

Je vois que je serai ici pour deux heures aujourd'hui. Je suis toujours heureux d'avoir de telles conversations. Habituellement, c'est quatre heures en comité plénier. J'espère que nous pourrons tout faire en deux heures.

Vraiment, mon équipe est merveilleuse. Je tiens à vous présenter ma sous-ministre, Jody Thomas, notre vice-chef d'état-major de la défense, le lieutenant général Jean-Marc Lanthier, Mme Shelly Bruce, chef du Centre de la sécurité et des télécommunications, notre dirigeante principale des finances, Cheri Crosby, M. Troy Crosby, sous-ministre adjoint, Groupe des matériels, et Rob Chambers, sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement.

Certains d'entre vous avez peut-être déjà entendu l'annonce selon laquelle notre vice-chef d'état-major de la défense prend sa retraite. Je tiens personnellement à profiter de l'occasion pour remercier devant vous tous Jean-Marc de ses extraordinaires 31 années de service.

Merci beaucoup.

Lieutenant-général Jean-Marc Lanthier (vice-chef d'état-major de la défense, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le ministre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je vous remercie de m'offrir l'occasion de présenter le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour le ministère de la Défense nationale et le Centre de la sécurité des télécommunications.

Nos alliés, nos partenaires, ainsi que les Canadiens et les Canadiennes savent que l'Équipe de la Défense est toujours là, prête à répondre à l'appel à tout moment.

Nos Forces armées canadiennes ont prêté main-forte au public à la suite des chutes de neige sans précédent survenues à Terre-Neuve-et-Labrador, et elles ont contribué à la lutte contre les feux de forêt en Australie. Elles ont aidé à rapatrier en toute sécurité les Canadiens qui se trouvaient en Chine et ailleurs, et nos militaires se sont mobilisés pour mettre sur pied un lieu de quarantaine sécuritaire et confortable à la BFC Trenton, face à la COVID-19.

Tout cela s'est produit durant les deux premiers mois de l'année. Comme vous le savez. Nous avons été très occupés.

Ces activités mettent en évidence la nécessité d'avoir une équipe de la Défense à la fois solide et agile. Il revient à nous de veiller à ce que l'équipe ait le soutien dont elle a besoin pour être efficace. C'est pourquoi ma priorité absolue a toujours été de prendre soin des femmes et des hommes de notre équipe de la Défense dans les Forces armées canadiennes ainsi que de leurs familles.

Deux ans et demi se sont écoulés depuis le lancement de la politique de défense du Canada, « Protection, Sécurité, Engagement », et nous allons de l'avant avec notre plan visant à appuyer les membres de notre personnel afin qu'ils puissent exécuter le travail difficile que nous attendons d'eux. Dans le cadre du présent Budget supplémentaire des dépenses, nous demandons environ 796,9 millions de dollars afin de poursuivre la mise en œuvre de la politique PSE. La majorité des fonds requis touchent directement nos efforts visant à prendre soin de notre personnel.

Nous prenons au sérieux notre responsabilité de prendre soin de nos effectifs et de leurs familles. C'est pourquoi nous avons mis sur pied le Groupe de transition des Forces armées canadiennes, qui a pour objet d'appuyer les membres des Forces armées canadiennes malades ou blessés et de faciliter la transition des militaires, des vétérans et de leurs familles.

Par ailleurs, nous avons également lancé une initiative améliorée d'allègement fiscal pour les membres des Forces armées canadiennes prenant part à des opérations internationales afin de reconnaître le dur travail qu'ils accomplissent et d'atténuer, dans une certaine mesure, le stress auquel ces derniers et leurs familles sont soumis.

Nos réservistes forment aussi un maillon vraiment essentiel de notre équipe de la Défense. Ils aident à lutter contre les inondations et à combattre les feux de forêt. Et souvent, ils font tout cela en poursuivant aussi une carrière à l'extérieur des forces. Ils méritent tout notre soutien. C'est pourquoi nous avons veillé à ce que les réservistes reçoivent la même rémunération que leurs collègues de la Force régulière lorsqu'ils accomplissent le même travail que ces derniers.

Nous reconnaissons également les difficultés que peuvent vivre les familles qui servent aux côtés de nos militaires. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous collaborons avec les provinces et les territoires par l'entremise de l'initiative Canada Sans Faille afin de faciliter les déménagements. Nous nous efforçons aussi d'offrir aux conjoints de militaires un accès privilégié à des emplois chez des employeurs des secteurs privé et public à l'échelle nationale, par l'intermédiaire du Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires.

Pendant ce temps, nous nous appliquons à changer la culture de l'équipe de la Défense, afin que nous puissions en faire une organisation accueillante, équitable et représentative de la population canadienne que nous servons. C'est pourquoi nous utilisons l'analyse comparative entre les sexes plus durant la conception de nos programmes et de nos politiques, de façon à renforcer nos capacités et à améliorer notre aptitude à réagir aux besoins de notre main-d'œuvre — de même qu'aux besoins des gens que nous sommes appelés à protéger. C'est aussi pourquoi nous ne ménageons aucun effort pour recruter davantage de femmes dans nos Forces.

Depuis 2015, nous avons doublé le taux d'enrôlement des femmes dans la Force de réserve, et augmenté leur taux d'enrôlement dans la Force régulière de 72 %. Les femmes représentent désormais 15,9 % de l'effectif des FAC.

Au sein de l'OTAN, où la moyenne des femmes en service actif au sein des États membres de l'OTAN s'élève à 11 %, les femmes canadiennes remplissent aussi des rôles de direction très importants. Cela dit, nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, mais nous ne reculerons pas devant notre engagement à atteindre nos objectifs.

Pour ce faire, il nous faut notamment reconnaître que les Forces armées canadiennes n'ont pas toujours offert un environnement accueillant et sécuritaire pour tous. Le présent budget prévoit 148,6 millions de dollars pour les membres de l'Équipe de la Défense qui ont été victimes d'agression sexuelle, de discrimination ou de harcèlement fondé sur le sexe ou l'orientation sexuelle. Nous espérons que ce règlement aidera les survivants à tourner la page et à se rétablir.

Nous continuons de travailler afin de mettre en place une culture de travail respectueuse et exempte de harcèlement et de discrimination. Le ministère collabore également avec d'autres partenaires gouvernementaux en vue de la mise en œuvre de l'entente de règlement définitive dans le cadre du recours collectif relatif à la « purge LGBT ». Grâce au projet de loi C-77, qui a reçu la sanction royale l'été dernier, nous avons amélioré notre système de justice militaire afin de mieux gérer les comportements nuisibles. Et nous n'arrêtons pas avant que tous nos effectifs se sentent appréciés et qu'ils aient l'impression que l'on prend soin d'eux et qu'on les appuie.

• (1535)

Prendre soin de nos effectifs, c'est aussi les équiper pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions. La politique PSE établit la feuille de route à suivre et affecte les fonds requis depuis notre cadre financier pour que nous puissions le faire.

De plus, nous avons déjà achevé ou entamé plus des deux tiers des projets qui sont énoncés dans notre politique de défense. Ces projets permettent de garantir que l'Équipe de la Défense est prête à satisfaire aux exigences de sécurité modernes, tout en ayant une incidence considérable sur l'économie canadienne. Prenons le projet des navires de soutien interarmées, par exemple. À ce jour, dans le cadre du projet, nous avons accordé des contrats qui contribuent

pour près de 950 millions de dollars au PIB canadien et qui maintiennent quelque 740 emplois par an. En outre, nous avons choisi la conception de nos nouveaux navires de combat canadiens... Nous avons modernisé nos frégates de la classe HALIFAX. Nous avons aussi mis en service le deuxième des six nouveaux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique pour notre Marine.

Par l'intermédiaire du présent budget, nous demandons 490,8 millions de dollars afin de faire avancer de nombreux autres importants projets d'immobilisations, notamment: la mise à niveau des capacités des hélicoptères, des navires, des avions et des sous-marins; l'acquisition de nouvelles capacités de surveillance par l'entremise de technologies axées sur les satellites et l'espace; et la modernisation de l'équipement, des installations et des infrastructures.

Notre gouvernement est déterminé à réduire nos émissions afin d'aider à atténuer les effets des changements climatiques. Pour cette raison, tous nos projets d'infrastructure à la Défense sont réalisés de façon à écologiser davantage la défense. Notamment, nous avons construit des manèges militaires respectant la norme de la certification LEED Argent ou l'équivalent à Halifax, à Saint-Hubert et à Sainte-Foy. De tels investissements ont ainsi permis de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 32 % par rapport aux niveaux de 2005.

Nos investissements ont aussi entraîné des retombées économiques dans des collectivités partout au Canada. Des investissements comme l'installation navale de Nanisivik et la mise à niveau des pistes d'Inuvik et de Goose Bay ont permis d'améliorer l'accès à ces collectivités et de créer des débouchés économiques.

Tout comme nous avons collaboré avec les Premières Nations visées par le Traité n° 1 aux fins du transfert des terres des casernes Kapyong, nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires autochtones alors que nous cherchons à accroître nos capacités de mener des activités dans le Nord. Nous avons également collaboré avec plus de 25 partenaires autochtones en vue de la conception du nouveau Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, qui vise l'ensemble du gouvernement. De plus, nous faisons des progrès en matière de recherche et de développement, et nous investissons dans l'innovation dans le but d'affronter des défis clés, ce qui profite à tous, y compris à nos collectivités autochtones et dans le Nord.

Les Rangers canadiens sont notre lien direct avec ces collectivités. Ces derniers, qui sont les yeux et les oreilles du Canada dans le Nord, jouent un rôle essentiel dans les opérations d'affirmation de la souveraineté dans l'Arctique et dans les opérations de recherche et sauvetage. Les Forces armées canadiennes continueront de travailler avec les Rangers canadiens afin de défendre les droits et la souveraineté du Canada... De veiller à ce que le Nord soit protégé et bien défendu... Et de s'assurer que l'Arctique demeure une région où règnent paix et stabilité.

Dans cet environnement de sécurité en évolution constante, nous devons tirer parti de tout ce que nous pouvons pour nous aider à reconnaître, à prévoir et à contrer les menaces lancées contre notre pays. C'est pourquoi notre gouvernement est déterminé à mettre à profit les réussites du Centre de la sécurité des télécommunications et du Centre canadien pour la cybersécurité. Dans le présent budget, nous demandons un transfert de fonds qui permettra au CST de suivre le rythme des avancées de la technologie quantique et d'exercer de nouveaux pouvoirs visant la réalisation de cyberopérations à l'appui de la Défense nationale.

Même en disposant des bonnes personnes, des bonnes ressources et des bonnes technologies, le Canada ne peut pas relever seul les défis modernes sur le plan de la défense. Nous ne pouvons pas être un îlot de stabilité dans un océan de tempête. Les ondes négatives finiront par atteindre nos rives. C'est pourquoi nous nous engageons à être un partenaire fiable et un bon citoyen du monde.

Nous continuons de collaborer avec notre principal partenaire, les États-Unis, sur le plan de la défense continentale et de la modernisation du NORAD.

Nous sommes heureux que le gouvernement irakien ait réaffirmé son appui quant à la présence continue de l'OTAN et à sa mission d'instruction, laquelle est dirigée fièrement par la major générale canadienne Jennie Carignan.

Dans le cadre du présent budget, nous demandons 132,5 millions de dollars afin de continuer d'appuyer les mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN.

Le Canada dirige le groupement tactique en Lettonie et appuie les activités de police aérienne de l'OTAN en Roumanie. Nous contribuons au Groupe maritime permanent de l'OTAN et à la force à haut niveau de préparation de l'OTAN. Par ailleurs, nous nous sommes joints à la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN, le programme d'AWACS.

Nous jouons aussi un rôle important au sein des Nations unies. L'été dernier, nous avons procédé à un déploiement de la Force opérationnelle aérienne visant à soutenir la mission de maintien de la paix des Nations unies au Mali, et nous conservons des officiers d'état-major à l'appui de la mission. De plus, nous avons commencé à offrir du soutien au transport aérien tactique dans le cadre de deux autres missions des Nations unies s'inscrivant dans l'opération PRESENCE en Ouganda.

● (1540)

Les fonds que nous demandons aujourd'hui nous permettront aussi de garder notre personnel au cœur de tout ce que nous faisons. Au quotidien, les membres de notre personnel font preuve de professionnalisme, de leadership et d'excellence tout en représentant le Canada. C'est pourquoi nous nous devons de leur offrir les bons outils pour qu'ils puissent s'acquitter de leur travail, de même que notre soutien indéfectible et notre plus profonde gratitude.

Madame la présidente, l'équipe de la Défense se tient à votre disposition pour répondre aux questions que les membres du Comité et vous-même pourriez avoir. Nous sommes prêts à répondre à ces questions. Et si jamais nous n'avons pas certains renseignements demandés en main, nous vous les communiquerons dans les plus brefs délais.

Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Monsieur Bezan, vous êtes le premier.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier les témoins de leur comparution.

Monsieur le ministre, nous sommes toujours heureux de vous accueillir. En deux heures, nous aurons le temps d'avoir une bonne conversation.

Monsieur le général Lanthier, félicitations de votre annonce de retraite. Nous vous souhaitons tout le succès possible et nous vous remercions de votre incroyable service pour le pays.

Lgén Jean-Marc Lanthier: Merci.

M. James Bezan: Nous avons vu passer six vice-chefs d'état-major de la défense, monsieur le ministre. Pourquoi le taux de roulement des vice-chefs d'état-major est-il si élevé? Est-ce le leadership politique? Est-ce le leadership militaire? Quel est le problème? Ce n'est pas très motivant pour nos militaires.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, le perfectionnement de nos officiers est exceptionnel. Lorsque vous atteignez les échelons de ce poste, la formation que vous obtenez pour occuper ce poste est assez intensive.

Le vice-chef actuel et son prédécesseur sont absolument à la hauteur pour faire le travail, mais ils sont également soutenus par une équipe formidable. Comme vous le savez, dans les Forces armées canadiennes, il faut une équipe entière pour être en mesure de faire le travail qu'ils font, et je peux vous assurer, en ce qui concerne le travail accompli par tout le personnel ou le vice-chef, qu'ils sont extrêmement capables et dotés de ressources suffisantes pour pouvoir poursuivre ce travail.

M. James Bezan: Je dois dire que je suis inquiet. Nous avons d'incroyables officiers généraux au sein des Forces armées canadiennes, et l'état-major est, à n'en pas douter, parmi les meilleurs au monde, mais le fait que nous continuions de voir les vice-chefs d'état-major se succéder n'envoie pas un message convaincant. Ce qui est censé être une nomination de deux ou trois ans se renouvelle tous les deux ou trois mois. Cela n'envoie pas de signal positif au public...

● (1545)

La présidente: Je dois vous interrompre ici.

Les témoignages devraient porter sur le Budget supplémentaire des dépenses. Si vous pouvez ramener vos propos au Budget supplémentaire des dépenses, nous pouvons vous permettre de passer à autre chose.

M. James Bezan: Nous y viendrons.

La présidente: Je crois comprendre que le ministre voudra répondre à certaines de ces questions, mais essayons de faire le lien avec le Budget supplémentaire des dépenses.

M. James Bezan: Madame la présidente, je vais simplement dire ceci. Ces commentaires faisaient partie du témoignage du ministre. Il parlait du vice-chef d'état-major de la défense. Je pensais que je pourrais approfondir les choses à partir de ses remarques formulées plus tôt, donc c'est admissible, à mon avis, mais je vais passer à autre chose.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses, vous parliez de les déplacer au sein du CST et des affaires qui se rapportent à la cybersécurité.

Je crois comprendre que nous venons de rencontrer un responsable de la Maison Blanche ici, l'un des principaux responsables qui nous a parlé des dangers liés au fait d'autoriser Huawei à avoir accès à notre réseau 5G. Je sais que les représentants de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes se sont fortement opposés à ce que Huawei participe de quelque façon que ce soit. Cependant, le CST a déclaré qu'il était capable de gérer la situation.

En tant que ministre responsable de tous les segments de la défense nationale, y compris le CST... comment allons-nous prendre une décision relative à l'interdiction ou non visant Huawei?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Merci d'aborder le sujet. Je pense que c'est une excellente occasion de parler des systèmes que nous avons en place.

J'ai eu de nombreuses discussions avec mes homologues américains au fil des ans à ce sujet. Depuis ma nomination à titre de ministre de la Défense nationale à la fin de 2015, j'ai pris conscience de l'énorme travail qui a déjà été accompli. Voici comment je le décris.

Je peux vous assurer d'une chose, c'est que notre système actuel avec la technologie 4G est le meilleur du Groupe des cinq. Ce que les membres du Groupe des cinq m'ont dit, mes collègues américains et d'autres homologues du monde entier, c'est que dorénavant, le travail que nous accomplirons... Nous voulons nous assurer que nous faisons bien les choses, de sorte que la décision que nous prendrons débouchera sur un système plus facile ou tout aussi bon, sinon meilleur.

Nous pouvons être extrêmement fiers du système que nous avons en ce moment. Nous sommes donc heureux d'accueillir des représentants des États-Unis. Nous pouvons ainsi les informer de l'énorme travail effectué par le CST. Le système dont nous disposons maintenant confère une grande confiance non seulement envers ce que nous faisons au gouvernement, mais aussi aux Canadiens eux-mêmes, car la 5G est une possibilité qui s'offre, mais nous devons nous assurer que tous les intérêts canadiens sont protégés, et c'est ainsi que nous allons prendre une décision.

M. James Bezan: Si nous prenons une décision quelconque concernant Huawei, je m'inquiète de l'incidence que cela aura sur nos relations avec les États-Unis lorsqu'ils disent que Huawei n'a aucune autorisation, quelle qu'elle soit.

Pour passer à autre chose, lorsque nous regardons ces estimations ainsi que le Budget principal des dépenses, qui ont déjà été déposés, il manque 1 milliard de dollars par rapport à ce qui a été publié dans le cadre de la politique PSE en 2017. Vous vous attendez à dépenser 24 milliards de dollars au cours du prochain exercice, et le Budget principal des dépenses n'indique que 23 milliards de dollars, il vous manque donc 1 milliard de dollars. Nous savons tous que, depuis l'annonce de la politique PSE, les investissements qui étaient censés être consentis dans nos Forces armées canadiennes ont été réduits de près de 8 milliards de dollars. Ce n'est pas cela qui arrive.

Comme je l'ai mentionné à la période des questions plus tôt cette semaine, 247 millions de dollars au chapitre des dépenses d'infrastructure depuis l'exercice 2015-2016, la première année où vous étiez ministre, n'ont pas été dépensés. Pourquoi ces investissements ne sont-ils pas effectués? Je sais que tous ces fonds sont périmés. Vous dites toujours qu'ils sont là pour les années à venir, alors montrez-moi l'argent. Montrez de l'argent aux militaires. Donnez-nous la certitude que ces investissements vont se réaliser.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous le démontrons, année après année. La première année, nous avons renvoyé de l'argent au centre. Aucun argent n'est désormais restitué au centre.

L'argent que nous avons en ce moment, le système que nous avons également mis en place en matière de politique de défense... Pour nous assurer que la politique de défense est intacte, nous devons veiller à ce que l'argent soit là. Actuellement, avec tous les

projets que nous avons, nous avons l'occasion de pouvoir... Par exemple, si un projet doit aller de l'avant, nous avons la capacité de le faire avancer. C'est comme un compte bancaire. Nous pouvons en tirer parti. Si un projet est ralenti pour une raison quelconque, nous pouvons reporter l'argent dans les années à venir. Nous avons ainsi la flexibilité de veiller à ce que cela s'adapte à la situation actuelle, car aussi, avec le plan de 20 ans pour notre politique de défense, nous devons être conscients que les situations changent. Nous avons besoin de cette flexibilité lorsque nous déplaçons l'argent pour nous assurer que les projets sont réalisés.

Il y a une chose que je peux vous assurer, c'est que la façon dont nous déplaçons l'argent vise à faire avancer les projets, et non à ralentir quoi que ce soit. Par exemple, le projet de soutien des véhicules blindés légers, les VBL, est une chose dans laquelle nos militaires peuvent avoir une confiance absolue. C'était un projet que nous avions initialement prévu de réaliser, je crois, en 2024, mais nous avons pu le faire avancer et le faire approuver l'été dernier. C'est plus de 300 véhicules blindés de soutien de la famille de VBL que nos soldats peuvent utiliser. Donc, le système fonctionne.

Nous sommes également conscients que, à mesure que nous progressons, nous créons des gains d'efficacité dans le système d'approvisionnement, mais aucun argent n'a été remis au centre.

• (1550)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Monsieur Robillard, la parole est à vous.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être présent aujourd'hui avec votre équipe et de témoigner devant nous.

Dans le budget supplémentaire des dépenses (B), je vois quelques transferts destinés à des conseils subventionnaires et à d'autres institutions de recherche.

Pouvez-vous dire au Comité comment votre ministère joue son rôle pour ce qui est de stimuler l'innovation?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Le volet innovation est extrêmement important. Une initiative que nous avons entreprise après le lancement de la politique de défense a été la consultation de l'industrie. Au début du processus, ces consultations ont démontré qu'il était plus facile pour l'industrie de faire des affaires à l'extérieur du Canada qu'à l'intérieur du pays. Les intervenants avaient plus de difficultés à prévoir la direction que nous allions prendre. L'une des choses que nous voulions faire était de leur donner l'occasion de voir où se situe le défi en matière de défense.

Nous avons lancé un projet appelé Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité, ou IDEES, qui nous permet de soumettre un problème touchant la défense; donc, plutôt qu'une entreprise doive imaginer en quoi consiste le produit, nous soumettons l'idée elle-même au processus de concurrence. Nous choisissons ensuite la meilleure idée proposée, investissons rapidement dans celle-ci, puis examinons la prochaine étape à franchir. Si la solution donne un meilleur résultat, nous pouvons donc investir davantage et poursuivre l'idée.

Cela nous permet également de résoudre nos problèmes touchant la défense et de nous ouvrir à un plus grand bassin de talents, mais en même temps, cela permet à des universités ou à des entreprises individuelles de participer et de transformer potentiellement leur idée en entreprise. Ce sont là des éléments qui sont liés au programme d'innovation plus vaste que dirige le ministre Bains. Cela devient beaucoup plus, disons, encourageant pour notre industrie de la défense et reconnaît que nous sommes de meilleurs partenaires avec celle-ci.

[Français]

M. Yves Robillard: Le budget supplémentaire des dépenses (B) comprend un financement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les opérations gouvernementales. En tant que l'un des plus grands ministères du gouvernement, le ministère de la Défense nationale a la lourde responsabilité de donner l'exemple.

Pouvez-vous nous parler de ce que fait concrètement le ministère pour s'assurer de bien jouer son rôle?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous savions très tôt que nous devons faire partie de la solution, car à la Défense nationale, nous sommes l'un des plus grands émetteurs. Nous nous sommes engagés à l'égard du virage écologique de la Défense nationale dans notre politique de défense. Nous avons commencé très tôt en rénovant un grand nombre de nos bâtiments, en travaillant avec l'industrie en vue d'accroître au maximum les gains d'efficacité. Je pense que 80 % de notre parc sera hybride ou électrique. Nous investissons également dans de nouvelles technologies et examinons comment nous pouvons fonctionner avec de meilleurs systèmes dans le Nord, par exemple, et nous défaire des groupes électrogènes diesel.

Voilà les effets que nous avons, et nous voulons non seulement atteindre nos objectifs, mais aussi les dépasser.

[Français]

M. Yves Robillard: Vous êtes revenu récemment d'une réunion de l'OTAN. Pouvez-vous nous dire ce que nos alliés disent du rôle joué par le Canada au sein de cette organisation?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: En ce qui concerne l'OTAN de nos jours, en particulier après quatre ans d'investissements continus dans le multilatéralisme, nous envisageons l'investissement dans l'OTAN de trois manières: en espèces, en capacités et en contributions. Nous devons être en mesure de disposer de l'argent nécessaire pour investir dans les bonnes capacités, ce que nous faisons, mais nous devons également contribuer aussi.

Comme vous le savez très bien, nous dirigeons un groupement tactique en Lettonie. Nous assurons une présence durable avec notre frégate dans la Méditerranée. Nous avons mené des activités de police du ciel. Nous sommes de retour dans le programme d'AWACS. Nous travaillons également sur un certain nombre d'autres initiatives, qui permettent au Canada d'être considéré comme un partenaire crédible sur lequel on peut compter.

Cela se traduit également par le fait que nous avons notre mot à dire et que nous exerçons une influence, ce qui constitue un rôle très crucial dans le cadre de la mission en Irak, celle que nous commandons actuellement avec la major-générale Carignan. Nous pouvons ainsi envisager de recourir à notre propre expérience et d'offrir nos conseils sur la voie à suivre.

Nous avons collaboré directement avec beaucoup de nos partenaires internationaux et avec le secrétaire général pour nous assurer que la mission allait dans la bonne direction. Je suis heureux de dire que la grande équipe de direction que nous avons là-bas a fait un travail formidable à cet égard.

[Français]

M. Yves Robillard: Au début de cette semaine, on nous a dit que la plus grande menace dans le monde était la Russie. Pouvez-vous préciser comment les fonds prévus dans ces estimations permettront de continuer à soutenir nos partenaires ukrainiens?

• (1555)

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, je vais parler de la menace russe elle-même.

Comme vous le savez très bien, la Russie nous a mis à l'épreuve dans le Nord, et nous avons répondu à chaque fois. Très tôt dans la politique de défense, nous avons établi ce que nous devons faire pour non seulement assurer la protection de notre souveraineté, mais également appuyer le message en ce sens avec des investissements importants.

Dans le cadre de la modernisation du NORAD, nous commençons également à investir très tôt. C'est ce qu'on appelle la conscience de la situation dans tous les domaines. Vous vous souviendrez peut-être, à la suite de diverses réunions de comité, que nous devons examiner les menaces provenant de l'espace et des profondeurs sous-marines; nous investissons donc dans la recherche et le développement appropriés.

Alors que nous examinons les changements et les capacités dont nous avons besoin, nous devons nous assurer de rester à la fine pointe de la technologie, en travaillant en étroite collaboration avec les États-Unis à ce sujet pour maintenir notre avantage technologique contre la Russie. Nous devons également nous assurer que cela continue et ne s'arrête pas, car une approche par à-coups a créé des problèmes par le passé, et c'est ce à quoi nous travaillons.

À propos de l'Ukraine, nous savons que, si nous n'envoyons pas un message très fort, la Russie agira comme elle l'a fait en Ukraine avec l'annexion de la Crimée au Donbass.

N'oublions pas que les responsables ont commencé à l'annoncer très tôt avec ce qui est arrivé en Géorgie. Quelqu'un a mentionné cela lorsque le président Poutine a prononcé un discours lors de la Conférence de Munich sur la sécurité. Nous devons faire très attention. Nous ne pouvons pas simplement regarder les adversaires actuels ou potentiels. Nous devons voir les premiers signes et chercher à les prévenir dès le départ.

Ces investissements consistent également à envoyer un message très fort: nous cherchons à en faire des capacités qui nous permettront de prévenir réellement tout type d'agression.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Boudrias, c'est à vous.

[Français]

M. Michel Boudrias (Terrebonne, BQ): Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur le ministre, chers amis fonctionnaires, monsieur le général, nous savons tous qu'au ministère de la Défense nationale il y a la partie civile et la partie militaire. Dans le budget supplémentaire des dépenses (B), le ministère de la Défense nationale demande un crédit supplémentaire de 487,3 millions de dollars pour des dépenses en immobilisations.

Est-ce que vous pourriez me dire quelle est la proportion de ce montant destinée au volet civil du ministère et quelle est celle destinée à l'autre volet, qui est plus militaire? Cela nous donnerait une idée d'où va l'argent.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Ce que nous avons fait dans le domaine de la défense — Rob, vous pouvez parler de certains des éléments d'infrastructure — c'est que nous ne voyons pas les choses du point de vue des civils ou des militaires. Lorsque nous sommes intervenus, nous voulions nous assurer de montrer un concept d'équipe entière, avec moi, le chef d'état-major de la Défense et la sous-ministre.

Le travail réalisé à la Défense nationale concerne le soutien des membres des Forces armées canadiennes. Nous avons commencé divers projets. Par exemple, en ce qui concerne certaines choses comme l'infrastructure, notre politique de défense avait pour priorité de prendre soin de nos gens. Cela veut dire d'héberger nos gens, par exemple, le projet dont Mme Gallant a parlé à Petawawa avec le centre de services de santé, qui est maintenant réalisé à 90 %. Les CRFM sont un autre projet. Quand nous examinons les choses, nous regardons ce dont nos troupes ont besoin et nous allons plus loin. Gardons aussi à l'esprit les aspects opérationnels et ce qu'il nous faut également pour nous assurer que le quartier général de commandement et de contrôle est réalisé. Par exemple, le prolongement de la piste d'atterrissage à Inuvik a des répercussions directes sur notre réaction, tout comme sur celle du NORAD, mais cela offre en même temps un soutien direct aux collectivités.

On a consenti environ 1,2 milliard de dollars d'investissements strictement dans les infrastructures, mais nous avons eu à gérer cet argent afin que nous accordions la priorité aux bons domaines. Une chose que nous devons aussi souligner, c'est que le maintien de nos infrastructures est absolument essentiel. Vous ne pouvez pas juste arrêter; cela doit se poursuivre, donc ce que nous essayons de faire en ce moment, c'est d'accorder la priorité au travail d'abord, parce qu'il n'y avait pas ces investissements dans le passé. Une fois que nous aurons les choses en main, l'objectif consistera à faire entrer l'argent dans un cycle régulier, mais nous n'en sommes pas encore là.

Monsieur Chambers, peut-être pourriez-vous répondre à la question pour ce qui est des projets qui...

• (1600)

[Français]

M. Michel Boudrias: Pour clarifier, essentiellement, il y a trois éléments: l'armée de l'air, l'armée de terre et la marine. Ensuite, il y a la partie civile et le Centre de la sécurité des télécommunications, ou CST. On demande 487,3 millions de dollars supplémentaires pour des dépenses en immobilisations.

Je ne demande pas les chiffres exacts, mais est-ce qu'on peut arrondir? Est-ce qu'on a une idée de la proportion de ce montant qui est destinée à chaque élément et à la partie civile?

[Traduction]

M. Rob Chambers (sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement, ministère de la Défense nationale): Certainement, je peux parler de la partie des infrastructures, monsieur, en tenant compte du commentaire précédent du ministre au sujet de l'équipe de défense. Certaines de ces ressources sont réellement intégrées et elles profitent à l'ensemble des services.

Pour vous donner un exemple précis, à Valcartier, Recherche et développement pour la défense Canada est la principale fonction de défense en recherche et développement du gouvernement du Canada. Une partie importante, 16,65 millions de dollars de cette somme, est destinée à un projet de RDDC. Je ne serais pas en mesure de préciser ce que tirent de cela la force aérienne, l'armée ou la marine. C'est vraiment un investissement dans l'équipe de défense.

Il y a quelques autres projets d'infrastructure qui sont un peu plus ciblés, certains pour l'armée, certains pour la force aérienne, même si, lorsqu'ils sont appliqués, cela dépasse ce seul service. Je crois que pour dresser le portrait global, je laisserais le soin à ma collègue la dirigeante principale des finances ou sous-ministre, vous présenter le portrait d'ensemble, au-delà des infrastructures.

Mme Jody Thomas (sous-ministre, ministère de la Défense nationale): Nous avons une liste des projets pour lesquels ce Budget supplémentaire des dépenses particulier est conçu. C'est un mélange: l'armée, la marine, la force aérienne et le COMFOS, ainsi que certains fonds destinés aux infrastructures.

Parmi certains exemples, mentionnons les grands camions de la marine, le véhicule blindé de modèle courant et le soutien de guerre électronique des Forces canadiennes. Certaines de ces choses servent à la gestion de l'identité, lorsque nous faisons du recrutement, afin que nous puissions saisir plus rapidement l'identité et l'intégrer plus rapidement dans le système de recrutement — ces genres de choses.

Il n'y a ici aucun projet en particulier pour quoi que ce soit d'autre que, du côté des immobilisations, la capacité militaire entre les quatre services et le groupe de recrutement.

[Français]

M. Michel Boudrias: Est-ce que cette liste est accessible et publique? Par curiosité, pouvons-nous la consulter quelque part?

[Traduction]

Mme Jody Thomas: Oui, absolument, nous pouvons la déposer.

[Français]

M. Michel Boudrias: Je vous remercie, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Garrison, allez-y.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci aux ministres et à tout le personnel d'être ici aujourd'hui. Bien sûr, je remercie chaleureusement les Forces canadiennes du travail important qu'elles font chaque jour pour l'ensemble des Canadiens. Je représente une des plus grandes circonscriptions militaires du pays et j'en suis profondément conscient.

Monsieur le ministre, je suis très heureux de vous entendre affirmer, dans votre déclaration liminaire, que votre priorité absolue a été de prendre soin des femmes et des hommes dans notre équipe de défense, et je vais donc vous poser quelques questions à ce sujet.

Vous avez parlé de certaines initiatives très bien accueillies, comme le règlement pour les victimes d'agression sexuelle et le règlement du recours collectif concernant la purge LGBT.

La plus grande question dans ma circonscription parmi les employés a trait, bien sûr, aux employés civils du MDN touchés par le système de paye Phénix. Cela fait quatre ans que je vous pose des questions à ce sujet, et je vais vous en poser encore une fois aujourd'hui. Ce que j'entends dire de façon très constante et que j'ai entendu dire au cours de la dernière semaine, quand j'étais dans la circonscription, c'est qu'il demeure des problèmes touchant le système de paye et qu'ils ont un effet sur le moral, le recrutement et le maintien en poste des personnes qualifiées nécessaires pour travailler dans l'effectif civil du MDN.

Selon le plus récent rapport du vérificateur général, il y a plus de cas — et non pas moins — et ceux-ci supposent plus d'argent que jamais auparavant. Selon le dernier rapport du MDN que j'ai vu, 63 % des employés du MDN avaient des problèmes liés à la paye. Cela représente près de 17 000 personnes sur les 28 000 employés.

Ma première question est la suivante: avez-vous constaté que les échecs du système de paye Phénix ont eu des conséquences sur les opérations du MDN?

• (1605)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je vais demander à la sous-ministre d'expliquer cela en détail, mais je pense comme vous que c'est tout à fait inacceptable. Je sais que c'est toujours ma réponse, mais c'est celle que le système mérite. Nous devons le reconnaître et non pas cacher le fait. C'est une priorité pour nous de régler ce problème en tant que gouvernement. Je tiens à faire savoir à vous tout particulièrement et à tout le monde dans la salle à quel point l'équipe de la haute direction de la défense et moi prenons cela au sérieux.

Nous obtenons des séances d'information périodiques sur l'évolution des choses. Nous affectons des ressources dans les bons domaines, et fait encore plus important, nous cherchons en réalité à repérer... Même directement jusqu'aux problèmes individuels. Si quelqu'un a une préoccupation, celle-ci est envoyée directement à la sous-ministre. Elle peut confier certaines tâches afin que des mesures soient prises.

M. Randall Garrison: En tant que ministre, avez-vous fait connaître ces préoccupations au Cabinet? Avez-vous pressé vos collègues du Cabinet? De toute évidence, nous n'allons pas régler ce système. Nous continuons d'obtenir plus de cas. Quelque chose doit être fait pour régler les problèmes. Avez-vous exercé des pressions, en tant que ministre, pour trouver une solution au système de paye Phénix?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je crois que tous les ministres ont beaucoup insisté pour régler ce problème. Personne ne devrait avoir à composer avec ces types de problèmes. Fait encore plus important, nous étudions maintenant des moyens d'aller de l'avant avec un système approprié. Le travail est en cours. Les investissements sont consentis dans les bons domaines. Des gens sont embauchés. Nous essayons d'être le plus créatifs possible. La priorité absolue, c'est que si une personne éprouve tous ces types de difficultés, nous la traitons de manière très efficace.

Je tiens aussi à dire, juste au cas où il y a de nouveaux députés dans la salle, que nous avons pris une décision consciente dans le passé de ne pas inscrire les militaires dans le système de paye Phénix. Quand nous examinons tout type de programme de gestion du personnel, nous passons à travers un processus très rigoureux pour

voir comment il fonctionne, comment il est mis à l'essai, de façon à l'intégrer très lentement pour nous assurer que les choses sont bien faites tout en ne perdant pas l'autre système également.

M. Randall Garrison: Merci. Pour gagner du temps, j'aimerais passer à une deuxième question.

Je sais que c'est votre priorité de vous assurer de prendre soin des femmes et des hommes dans les Forces canadiennes. En 2015, l'opération HONOUR a été lancée afin que l'on tente de régler le problème du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles dans l'armée canadienne. De récentes évaluations, tant des sondages que le dénombrement des plaintes, ont révélé que le problème n'a pas été réglé de manière réussie par l'opération HONOUR. On voit que 7 % des femmes dans les réserves et 4 % de celles qui se trouvent dans les forces régulières font face à du harcèlement sexuel ou à des agressions sexuelles.

Si nous voulons atteindre l'objectif de 26 % de femmes dans les Forces canadiennes d'ici 2026, que ferons-nous pour améliorer ou remplacer l'opération HONOUR de façon à nous assurer de vraiment nous attaquer à ces problèmes?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, l'opération HONOUR est un nom donné à l'initiative très importante que tout le monde prend vraiment au sérieux. Pour ce qui est des statistiques dont vous parlez, c'est quelque chose que les Forces armées canadiennes demandent de manière indépendante pour que nous puissions nous assurer d'avancer dans la bonne direction.

Un aspect du problème suppose que nous obtenions une image exacte de la situation réelle. Beaucoup de bonnes initiatives ont été mises en place. Nous voulons aussi en faire un environnement qui encourage les gens à se manifester si quelque chose s'est produit, même dans le passé, pour que nous puissions nous en occuper. Pour ce qui est des chiffres, j'en suis très conscient, mais je suis aussi extrêmement conscient des mesures que nous devons prendre et j'essaie de savoir si nous prenons ces mesures et en tirons des apprentissages.

M. Randall Garrison: On a demandé aux membres des Forces canadiennes s'ils pensaient que c'était un programme efficace, et moins de la moitié des membres ont répondu qu'effectivement, ils croyaient que c'était le cas. Il ne s'agit pas vraiment d'un appui enthousiaste de la part de ceux qui servent.

• (1610)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous allons tirer des expériences de chaque occasion. On ne peut pas, par exemple, lancer une initiative et penser qu'elle va fonctionner. Il s'agit de mettre en place un processus qui va évoluer constamment. Nous avons appris beaucoup de choses. En fait, des changements ont été apportés. Par exemple, le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle a été mis sur pied. La Déclaration des droits des victimes a été ajoutée au Code de discipline militaire. Je vais passer en revue une liste de choses, mais pour moi, en ce moment, il s'agit des résultats que nous constatons.

Ce que nous faisons ici, c'est nous assurer d'examiner de manière indépendante chaque occasion d'évaluer si nous avançons dans la bonne direction. Une chose que je peux vous assurer, c'est que nous prendrons chaque mesure pour nous assurer que, jusqu'à ce que nous ayons un environnement exempt de harcèlement, nous ne cesserons pas.

Monsieur le vice-chef d'état-major, voudriez-vous ajouter quelque chose?

Lgén Jean-Marc Lanthier: Merci, monsieur le ministre.

Pour ce qui est des deux grandes initiatives que nous poursuivons, nous sommes sur le point de diffuser une stratégie au sujet du changement de culture. Comment influez-vous sur la culture? Comment la changez-vous? Comment la comprenez-vous? Comment la caractérisez-vous? Notre éthos, notre éthique, sont profonds, sont justes. Il y a un changement. Comment corrigeons-nous cet alignement pour que nous puissions respecter le premier principe de notre code d'éthique, soit la dignité de chaque personne?

Le deuxième élément, c'est d'être en mesure de mesurer cela, comme le ministre y a fait allusion. Nous mettons en place un cadre de mesure du rendement, qui a été mis au point grâce à une consultation élargie avec les experts et le comité externe qui nous a fourni des conseils. Nous procédons à l'harmonisation de la politique. Nous sommes également sur le point de faire paraître des Directives et ordonnances administratives de la défense qui harmoniseront toutes les politiques, qu'il s'agisse du devoir de signaler... tous ces aspects.

Je suis convaincu que nous avançons dans la bonne direction. C'est un problème avec lequel la société a dû composer, et nous sommes une représentation de la société, donc nous travaillons d'arrache-pied. Au cours des 12 derniers mois, on a constaté un moins grand nombre d'incidents. Nous avons maintenant une base de données dans le système, le système d'analyse de suivi de l'opération HONOUR, qui est la propriété de la chaîne de commandement, afin de vraiment faire le suivi des cas et de les déclarer, et de comprendre cette dynamique.

La présidente: Merci, monsieur Garrison.

Monsieur Martel, allez-y.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, madame la présidente.

D'abord, je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui et de répondre à nos questions.

Monsieur Lanthier, je vous remercie de vos 30 ans de service. Je vous souhaite une belle fin de carrière et une très belle retraite.

Monsieur le ministre, dans le budget supplémentaire des dépenses (B), 487,3 millions de dollars sont prévus pour votre ministère. De ce montant, qu'est-ce qui est prévu pour la base de Bagotville?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je vais parler de Bagotville. Je ne parlerai pas strictement de ce qui fait partie du programme, mais cela vous aidera à comprendre le rôle de Bagotville et les investissements qui y ont déjà été faits, ainsi que la situation en général. Nous avons déjà investi dans Bagotville à ce chapitre.

Au sein du NORAD, Bagotville est l'une des bases responsables de l'intervention. Un autre aspect très important, que j'ai pu constater très tôt durant mon mandat en tant que ministre de la Défense nationale, tient au concept de force opérationnelle aérienne. Il a été décidé que ce volet serait confié à Bagotville. Cela exige la mise à niveau de l'infrastructure, et c'est déjà commencé, mais, fait encore plus important, toutes les fournitures qui devront y être envoyées.

En plus des investissements destinés à la base elle-même, Bagotville est devenu beaucoup plus nécessaire sur le plan opérationnel

en raison d'une partie de l'espace organisationnel qui a été créé. C'est ce que nous appelons le programme de capacité expéditionnaire de la force aérienne à Bagotville. Pour ce programme, on parle de 1,78 million de dollars, mais c'est uniquement ce qui a été versé jusqu'à maintenant. Le coût total du projet s'élève à 110 millions de dollars.

Il faut regarder ce que nous tentons de faire de façon générale. Penchons-nous également sur la modernisation du NORAD. Nous effectuons également un tas d'autres études sur ces besoins. Bagotville est une base très importante pour nous.

[Français]

M. Richard Martel: Peu importe le choix du prochain chasseur à réaction, vous savez qu'il faudra apporter des améliorations à nos hangars ou en construire d'autres.

Votre ministère est-il prêt à cela?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Absolument, comme je l'ai mentionné, c'est une base que nous avons mise à la disposition du NORAD, et nous modernisons les hangars pour qu'ils puissent accueillir nos nouveaux aéronefs. Il s'agira d'une classification de niveau supérieur, de sorte que nous aurons besoin d'infrastructures récentes pour accueillir les avions. Oui, il va falloir de nouvelles infrastructures, mais nous avons planifié le projet en conséquence. Je peux vous assurer que Bagotville est une base très importante pour nous.

● (1615)

[Français]

M. Richard Martel: En principe, nous aurons nos premiers avions en 2025. D'après vous, ces travaux vont-ils débiter dans un avenir rapproché? Avez-vous prévu commencer les travaux liés à ces hangars, au besoin?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Le projet est déjà en cours. Même lorsque nous avons conçu le projet et le processus concurrentiel lui-même, nous voulions nous assurer de ne pas commencer à nous pencher sur la question de l'infrastructure après la livraison des avions. Nous voulions faire en sorte que les projets d'infrastructure soient en place avant l'arrivée des avions. C'est un travail en cours. De fait, nous tenons régulièrement des discussions à ce sujet.

Non seulement l'infrastructure est en place, mais nous disposons des bonnes personnes. Nous devons regarder le processus lui-même. Il est beaucoup plus large et complexe que l'infrastructure. Tout cela est pris en considération.

Aussi, n'oublions pas les futurs chasseurs. Nous avons également le projet d'aide aux pilotes à distance, soit les véhicules aériens sans pilote. Quand je suis venu dans votre coin de pays, j'ai également pu visiter le Centre d'excellence sur les drones et voir le travail qui se fait. Comme je l'ai dit, lorsque nous regardons les différentes provinces et les différentes régions du Canada où nous allons mettre en place les capacités, il s'agit du type de choses que j'observe. Quelle est l'expertise dans ces domaines? J'ai été très impressionné par le Centre d'excellence sur les drones et la façon dont l'armée peut jouer un rôle à cet égard, pour une partie du travail qui se fait à cet endroit.

Nous tenons compte de toutes ces choses, mais nous aimons également nous pencher de façon approfondie sur ce que les collectivité ont à offrir.

[Français]

M. Richard Martel: Vous parlez justement des drones. Êtes-vous en mesure de faire une mise à jour sur les drones militaires canadiens? Où en est-on?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Le programme est bien entamé. Il est déjà commencé.

Monsieur Crosby, voulez-vous préciser à quelle étape exacte du projet nous en sommes?

M. Troy Crosby (sous-ministre adjoint, Groupe des matériels, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le ministre.

Madame la présidente, le processus concurrentiel a commencé par une période de qualification, afin que nous puissions cerner les fournisseurs ayant réellement la capacité de répondre aux besoins des Forces armées canadiennes. Nous discutons depuis un certain temps avec ces fournisseurs. Nous déployons des efforts pour pouvoir leur présenter, au cours de la prochaine année, des parties d'une ébauche de demande de propositions à des fins de consultation, et nous avons comme objectif de publier la demande de propositions complète l'année prochaine.

L'hon. Harjit S. Sajjan: En ce qui concerne cette période de qualification dont parle M. Crosby, je crois qu'il est important de mentionner qu'il s'agit de l'un des éléments sur lesquels nous nous sommes penchés pour accélérer le projet. Au lieu de simplement regarder toutes les entreprises et d'envisager qu'elles présentent toutes une demande, nous dressons une courte liste. Ont-elles réellement la possibilité de faire concurrence aux autres entreprises pour prendre part au projet? C'est ce dont M. Crosby parle.

Ensuite, pour la liste finale, cela nous permet, grâce aux discussions que nous tenons, de peaufiner et d'accélérer, dans les faits, les projets. C'est une initiative entreprise par l'équipe, et elle rend le processus d'approvisionnement beaucoup plus efficace et permet au projet d'aller de l'avant beaucoup plus rapidement.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Bagnell, allez-y.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, tout le monde à la table qui a déjà servi dans l'armée, merci beaucoup de votre service.

Habituellement, je poserais une question après l'autre, mais j'ai deux questions. Je ne veux pas passer tout mon temps sur la première question, puisque je veux avoir une réponse à la deuxième question.

Ma première question concerne la COVID-19. L'armée a joué un rôle important, et je suis sûr que certains Canadiens en sont très reconnaissants. Peut-être que vous pourriez informer les Canadiens de votre rôle à ce sujet.

Ensuite, vous avez mentionné des interactions récentes dans l'Arctique. Je pense que c'est hier que des avions à réaction canadiens et américains ont intercepté un avion à réaction russe à 50 milles au large de l'Alaska. Peut-être que vous pourriez fournir des commentaires là-dessus.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Lorsque nous parlions de la politique de défense, une chose était certaine. Nous voulions nous assurer

que les Forces armées canadiennes allaient être là pour les Canadiens en cas de besoin. Nous pouvons prévoir les différents types de catastrophes possibles. Si vous regardez les années précédentes, au cours des quatre dernières années et demie, nous avons connu des inondations et des incendies, en plus de devoir composer avec des missiles iraniens et d'autres problèmes dans le monde.

Dans le cas de cette situation en particulier, les Forces armées canadiennes sont intervenues de façon remarquable. Nous pouvons prendre des mesures très rapides sur le plan logistique. Même lors du premier vol en provenance de Wuhan, du personnel militaire médical était à bord de l'avion. Nous avons pu nous assurer, lorsque Trenton a été choisie, que nous disposions des installations appropriées et que les bonnes personnes étaient présentes. Au plus fort de la crise, nous avons plus de 300 membres du personnel qui soutenaient cette opération.

Cela tient également en partie au fait que nous disposons d'une expertise importante, de sorte que, lorsque nous en étions à évaluer la façon d'offrir du soutien, nous étions très conscients du fait que nous devons protéger les forces elles-mêmes. Nous prenons les mesures appropriées afin de pouvoir à la fois maintenir nos opérations à l'étranger et aider les Canadiens.

Il s'agissait d'un défi tout à fait unique, et nous devons prendre des mesures très rapides. L'armée a travaillé en très étroite collaboration avec tous les autres ministères pour réagir très rapidement.

En ce qui concerne la situation récente où des avions russes ont été interceptés dans l'espace aérien américain... L'une des photographies vient tout juste de m'être fournie, et je voulais la présenter au Comité. Nous voyons nos F18 intercepter cet avion russe, et nous voyons le F22 en arrière-plan également. Nous en entendons parler, mais j'ai la chance de voir une partie du travail qui est effectué, du moment où l'avion est détecté jusqu'au moment où il est intercepté en tant que tel.

Cela montre également que la Russie cherche continuellement à mettre au point de nouvelles méthodes. Nous devons nous assurer de faire les bons investissements. Nous le faisons actuellement, mais il nous reste beaucoup de travail à faire sur le plan de la modernisation, ce qui nous aidera à réaliser un grand nombre de ces projets.

● (1620)

L'hon. Larry Bagnell: Peut-être que vous pourriez nous nommer certaines des ressources dont disposent les Canadiens et les entreprises canadiennes en matière de cybersécurité, grâce à la mise sur pied du Centre canadien pour la cybersécurité.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Avant de céder la parole à Mme Bruce, je vais être honnête avec vous. En ce qui concerne notre cybersécurité, je dirais qu'il s'agit d'un bijou pour les Canadiens. Cela me donne beaucoup de confiance lorsque je parle à mes collègues américains et à mes homologues de partout dans le monde du système que nous avons. Grâce aux décisions que nous avons prises dans le passé et aux investissements que nous avons faits, nous sommes en bien meilleure posture que nos alliés.

Cela me reconforte énormément lorsque je regarde les choses que nous allons faire à l'avenir, non seulement pour protéger les Canadiens du point de vue de la sécurité nationale, mais également pour nous assurer d'être en mesure d'aider nos entreprises canadiennes à protéger leur cybersécurité, des petites entreprises aux personnes. Un bon nombre d'initiatives ont été entamées, et le centre pour la cybersécurité fait de l'excellent travail.

Madame Bruce, pourriez-vous fournir plus de détails, s'il vous plaît?

Mme Shelly Bruce (chef, Centre de la sécurité des télécommunications): Merci beaucoup de la question.

Madame la présidente, la mise sur pied du centre pour la cybersécurité en octobre 2018 a vraiment permis de rassembler sous un seul toit une grande partie de l'expertise opérationnelle en matière de cybersécurité. Le centre nous permet de réagir de façon plus regroupée et unifiée aux problèmes qui surviennent.

Nous avons pris beaucoup des leçons que nous avons tirées de notre travail de protection des systèmes gouvernementaux, et nous les avons transformées en conseils et en directives que nous pouvons diffuser à plus grande échelle à l'intention des propriétaires et des opérateurs d'infrastructures critiques, ainsi que de ceux qui exploitent des entreprises de petite et moyenne tailles.

Actuellement, nous avons un centre d'appel, et cela nous permet d'avoir une idée des problèmes qui surviennent dans le secteur privé. De plus, nous élaborons des outils logiciels libres et nous les fournissons au secteur privé afin que quiconque puisse les télécharger et les utiliser à leur avantage.

Nous travaillons également avec des intervenants des secteurs industriel et universitaire et nous menons des opérations éclair pour concevoir... et régler des problèmes ensemble, pour créer une base plus novatrice et quelque chose qui soit susceptible d'aider à faire surgir certaines des idées d'entreprise en démarrage qui peuvent faire progresser l'industrie canadienne.

L'été passé, nous avons également déposé et adopté une nouvelle loi qui donne au Canada de nouveaux outils pour réagir à certains de ces incidents, particulièrement ceux qui découlent d'une menace étrangère.

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Gallant, allez-y.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Madame la présidente, je m'adresse au ministre par votre entremise.

En raison de lois fédérales, certains réservoirs en amont n'ont pas pu se vider complètement de façon à pouvoir recevoir les écoulements et les précipitations à venir, de sorte que, inévitablement, vous allez probablement devoir lancer l'opération Lentus. Dans le cadre de cette opération, les militaires travaillent dans un environnement froid et humide, et ils tombent déjà malades, mais, maintenant, l'OMS a déclaré l'état de pandémie, et les hôpitaux sont bondés.

Vous nous avez dit plus tôt que la construction de l'hôpital à la base de Petawawa était terminée à 92 %. Dans combien de temps sera-t-il terminé et utilisable?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, je souhaite expliquer qu'il s'agit dans les faits d'un centre de soins de santé; ce n'est pas un hôpital. C'est pour les Forces armées canadiennes. Nous n'avons pas d'hôpitaux dans les bases. Le centre fournit les services appropriés, mais, ensuite, nous...

En ce qui concerne les travaux en tant que tels, j'ai reçu une mise à jour de l'équipe, et c'est en cours. On en est à l'étape où différentes choses doivent être faites, et, parfois, il peut y avoir des retards dans les contrats.

Je me suis personnellement rendu à Petawawa à un certain nombre d'occasions, et j'ai remarqué qu'il faut investir dans les infrastructures. En ce qui concerne les locaux, il ne s'agit pas uniquement du centre de soins de santé; le CRFM de Petawawa, en particulier, est très important à mes yeux. À ce sujet, j'ai dirigé...

● (1625)

Mme Cheryl Gallant: Nous parlons de l'installation médicale. Je veux savoir pourquoi le projet a presque deux ans de retard.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Le fait est que les travaux sont en cours. Ils sont terminés à 93 %. Certains retards sont attribuables à des problèmes contractuels.

Mme Cheryl Gallant: D'accord, je comprends qu'il y avait des problèmes contractuels, parce que Construction de Défense Canada m'a écrit pour me dire que Bondfield Construction s'est placée sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Pourquoi la situation n'a-t-elle pas été réglée? Pourquoi Construction de Défense Canada a-t-elle toujours recours à la même entreprise insolvable pour terminer le travail?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Lorsqu'une entreprise fait faillite, nous devons en trouver de nouvelles. Notre équipe sur place a travaillé de manière très diligente pour trouver de nouvelles entreprises, et c'est ainsi que les choses progressent. Ce qui est important, c'est que nous investissons actuellement dans des centres de services de santé, pas seulement à Petawawa, mais également à Valcartier, à Comox et à l'échelle du pays. C'est très important.

Pour revenir à votre question initiale au sujet de l'opération LENTUS, vous avez tout à fait raison. Nous devons nous assurer d'avoir les bons outils et faire en sorte que les gens soient pris en charge. Pour ce qui est de la COVID-19, tout sera pris en compte afin de veiller à ce que nos troupes soient en mesure d'intervenir. Nous procédons actuellement à des évaluations afin que nos troupes disposent de l'équipement adéquat et qu'elles soient protégées contre le virus. Nous pourrions ainsi intervenir adéquatement.

Mme Cheryl Gallant: Bondfield s'est placée sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, parce que son ancien directeur général, M. John Aquino, est accusé d'avoir fraudé l'entreprise de plus de 80 millions de dollars. La vérification juricomptable pourrait prendre des années et signifier la fin de l'entreprise. Le MDN a-t-il déjà attribué des fonds à Bondfield pour le contrat de 34 millions de dollars?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Services publics et Approvisionnement Canada, SPAC, est un chef de file en matière de sous-traitance. Je peux vous assurer que notre équipe travaille de très près là-dessus pour que le projet soit terminé.

En ce qui a trait au manque d'investissement dans les bases comme celles de Petawawa, n'oublions pas que des investissements sont actuellement consentis. On construit un multiplex pour les militaires participant aux opérations spéciales, et on investit des sommes importantes à Petawawa, vu son rôle très important pour la région.

Mme Cheryl Gallant: D'accord, et est-ce que le contrat avec Bondfield a été annulé de sorte qu'un nouveau sous-traitant puisse venir terminer les travaux?

Encore une fois, sur les 34 millions de dollars, un montant a-t-il été payé à Bondfield, et dans l'affirmative, allons-nous déployer des efforts pour récupérer l'argent?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur Chambers, pouvez-vous nous donner une réponse et des détails à cet égard?

M. Rob Chambers: Oui, madame la présidente et je suis ravi de répondre à la question.

Nous nous attendons à ce que le projet soit terminé en juin. Donc, nous y sommes presque.

Vous avez raison en ce qui a trait à votre évaluation de l'entrepreneur. Cela arrive malheureusement de temps en temps. Il y a un agent de liaison sur place. Perini Management supervise le projet. Bondfield finit les travaux, mais sous la surveillance de l'agent de liaison. C'est le mécanisme habituel que nous utilisons pour les projets de construction. À cette étape-ci du projet, nous allons poursuivre l'entente, car, comme l'a dit le ministre, 92 ou 93 % des travaux sont achevés. Nous allons laisser aller les choses et terminer le projet.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Notre principal objectif est d'assurer l'achèvement du projet de sorte que nos troupes puissent l'utiliser. Comme l'a mentionné M. Chambers, le projet sera terminé en juin.

Surtout, il y a d'autres travaux importants en cours sur les bases. Le Centre de ressources pour les familles des militaires, le CRFM, est un projet très important. Sa construction commencera à l'automne.

Mme Cheryl Gallant: Bien sûr, vous reviendrez à Petawawa pour l'ouverture en juin.

La présidente: Merci beaucoup.

L'hon. Harjit S. Sajjan: En passant, j'ai rencontré l'un de vos électeurs à un barbecue.

La présidente: D'accord. Vous êtes agités aujourd'hui.

Monsieur Baker, vous avez la parole.

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à vous, monsieur le ministre et à toute votre équipe d'être ici aujourd'hui.

Monsieur le général, je vous remercie de votre service et vous félicite de votre carrière et de votre retraite.

Monsieur le ministre, dans le Budget supplémentaire des dépenses, il y a une ligne à propos du renforcement du soutien du Canada envers l'Ukraine. J'aimerais vous poser des questions au sujet de la mission d'entraînement du Canada en Ukraine, l'opération Unifier.

Cette semaine, j'ai été élu nouveau président du Groupe d'amitié Canada-Ukraine. Je crois qu'il est juste de dire que ce qui nous préoccupe grandement, les membres du groupe, de nombreux Canadiens, pour nombre de mes électeurs d'Etobicoke-Centre et particulièrement les gens qui font partie de la communauté ukrainienne du Canada, c'est l'invasion de la Russie en Ukraine, son annexion de la Crimée, les 13 000 personnes tuées à cause de cela et les quelque 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine.

Je tiens à remercier votre équipe et vous de votre soutien indéfectible à l'égard de l'Ukraine et de son peuple. Je sais que vous avez réitéré cet appui lors de la conférence de l'OTAN du mois dernier avec les ministres de la défense. Pourriez-vous faire le point sur les répercussions de l'opération Unifier sur la capacité de l'Ukraine à se défendre et à rétablir sa souveraineté et son intégrité territoriale?

• (1630)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Félicitations pour votre élection à titre de président. Je tiens aussi à remercier tous les membres de leur soutien indéfectible à l'égard de l'Ukraine. Cela envoie un message très fort lorsque tous les partis appuient l'Ukraine en situation de crise.

L'opération Unifier joue un rôle très important, et je le rappelle à tous mes collègues de l'OTAN lorsque nous nous réunissons, que j'anime une réunion ou que j'organise un déjeuner pour rehausser le dialogue.

Nous menons deux ou trois initiatives dans le cadre de l'opération Unifier. Le travail que nous faisons consiste à fournir une aide adéquate. Au lieu de déterminer par nous-mêmes ce que nous sommes prêts à offrir, nous évaluons les divers besoins. Dès le début, plutôt que de nous entraîner dans un seul endroit, j'ai pris la décision — j'ai donné l'ordre — d'étendre l'entraînement là où il était nécessaire. Plutôt que de faire venir les membres des forces armées ukrainiennes à un seul endroit, où ils doivent parvenir à la ligne de front et suivre les divers entraînements, nous nous rendons maintenant à eux. L'emplacement dépend de la situation. Il y en a habituellement plus de 10 en même temps. Nous examinons toutes les possibilités d'étendre l'entraînement.

Nous avons aussi dit que, avec les ententes de coopération en matière de défense, en plus de l'ajout de l'Ukraine à la Liste des pays désignés pour les armes automatiques, nous pouvons maintenant examiner comment va fonctionner le système d'approvisionnement. Nous voulons établir un lien entre l'approvisionnement et le type d'entraînement que nous pouvons offrir, car l'équipement est absolument inutile si la personne n'est pas bien entraînée à s'en servir. L'entraînement rend l'équipement beaucoup plus efficace. Par exemple, des fusils de tireurs d'élite qui ont été achetés par l'entremise du Canada, et l'entraînement que nous offrons — car nous avons réellement les meilleurs tireurs d'élite militaires dans le monde — permet de mettre en place des capacités qui ont des répercussions.

En outre, je dois souligner, clairement, la formation médicale. C'est quelque chose qu'une équipe a relevé. Cela ne faisait pas partie de l'entraînement initial. Les gens qui reviennent du front n'ont pas eu de formation appropriée, et des gens sont morts. La formation en secourisme, ce n'est pas seulement pour aider une personne; on enseigne tout un système essentiel, du point de rassemblement des blessés à l'embarquement des blessés dans l'ambulance. Il faut stabiliser les gens avant qu'ils entrent dans l'ambulance; autrement, ils vont mourir en chemin. Ce sont toutes des choses qui ont une réelle incidence.

Nous devons également travailler d'arrache-pied pour appuyer l'Ukraine dans ses réformes. Elles seront absolument cruciales à la réussite future de l'Ukraine.

M. Yvan Baker: Merci.

J'aimerais passer à l'opération REASSURANCE. Il reste probablement peu de temps pour cela, mais avec la minute qu'il me reste, pourriez-vous expliquer brièvement les répercussions de l'opération REASSURANCE, particulièrement son objectif de contenir la Russie?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Comme nous l'avons dit au sujet de l'opération Unifier en Ukraine, même s'il ne s'agit pas d'une opération de l'OTAN, l'opération REASSURANCE et les contributions découlant de ce que nous faisons avec l'OTAN, ont une incidence directe sur l'Ukraine.

Je l'ai toujours dit. Si vous regardez la situation — de la Lettonie, dans le nord, où nos commandons un groupement tactique, jusqu'à l'Ukraine, et nous avons aussi des troupes dans le sud, en plus de la force opérationnelle navale que nous commandons et des activités sporadiques de police aérienne en Roumanie —, vous verrez que nous sommes littéralement sur le flanc Est de l'Europe et que nous envoyons un message très puissant à la Russie: ses agressions ne seront pas tolérées. Oui, les Russes ont pris des mesures très audacieuses et dangereuses, mais rien de plus ne sera toléré, et nous saisissons toutes les occasions.

Je pense qu'il y a un certain nombre de mesures que les parlementaires et votre comité également peuvent adopter. Je pense que c'est quelque chose dont nous pourrions discuter davantage, pour appuyer l'Ukraine.

M. Yvan Baker: Merci, monsieur le ministre.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Baker.

Monsieur Boudrias, vous avez la parole.

[Français]

M. Michel Boudrias: Merci, madame la présidente.

Je vais essayer d'être un bon soldat et de rester sur le sujet d'aujourd'hui, qui est le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2019-2020.

À l'époque où j'étais moi-même en service, il y avait toujours une espèce de folie administrative et financière entre le mois de janvier et le 31 mars, parce que c'était la fin de l'exercice. Nous recevions l'ordre soit de procéder à des compressions budgétaires, soit de transférer des fonds aux échelons supérieurs.

Dans le dernier budget, je constate qu'on a consacré pratiquement 22 milliards de dollars à la Défense nationale. À mes yeux, ce n'est jamais suffisant. On demande aujourd'hui un demi-milliard de dollars en immobilisation. Je ne mets pas en cause l'importance des différents programmes, qui sont essentiels. Dans les dernières années, notre budget n'était-il pas suffisant pour répondre à nos besoins et nos ambitions?

Nous avons quand même des opérations extérieures en cours qui sont conduites dans des conditions formidables, malgré nos moyens limités. C'est la même chose pour ce qui est des équipements, dont je parlais tout à l'heure et que vous avez évoqués brièvement. Tout cela est essentiel.

Monsieur le ministre, avons-nous les moyens de nos ambitions?

• (1635)

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je vais parler de la frénésie de dépenses du mois de mars dans un instant — c'est quelque chose à quoi je voulais échapper — et pourquoi cela se produit.

Avant tout, pour ce qui est de gérer les forces armées, nous avons un budget à cet égard. Toute opération approuvée par le gouvernement est financée de manière distincte. Des sommes sont consacrées directement à l'opération pour en assurer l'exécution. Nous y avons toujours veillé et il y a toujours des plans d'urgence en place.

En outre, tout comme pour la politique en matière de défense, nous accordons la priorité aux projets d'immobilisation pour nous assurer d'avoir du soutien en place. Par exemple, il y a la mise à niveau de tous les véhicules blindés légers, les VBL. Nous avons pleinement mis à niveau chacun des VBL que le commandant de l'armée de terre a demandé. Au début, quand je suis arrivé, tous les fonds n'étaient pas alloués, mais c'est maintenant le cas.

Nous passons maintenant aux projets pour les véhicules de soutien. Nous avons des VBL tout neufs, mais comme vous le savez, il y a un certain nombre d'ambulances, de postes de commandement et de véhicules de génie qui prennent de l'âge. C'est pourquoi nous allons de l'avant avec ces projets.

[Français]

M. Michel Boudrias: D'accord, monsieur le ministre.

Tout cela fait partie des programmes d'acquisition déjà annoncés et on suit la programmation de l'acquisition. Je suis parfaitement conscient que cela ne se fait pas en une année.

Il reste quand même qu'en fin d'année budgétaire on défonce le budget d'un demi-milliard de dollars. On parle de la gestion courante de ce qui est déjà en cours et non de surprises, à l'exception du recours judiciaire pour les victimes d'agressions sexuelles ou de harcèlement sexuel, par exemple. C'est un élément nouveau et je comprends que cette dépense n'était pas prévue initialement.

Toutefois, le reste est prévisible. Je comprends que certaines situations de marché, notamment les cours et la valeur de la devise canadienne versus l'euro ou le dollar américain, peuvent influencer la possibilité d'acheter certains produits ou certains équipements. De toute évidence, si l'on demande chaque année des crédits supplémentaires pour financer des programmes existants, notre financement est-il adéquat dans son ensemble, compte tenu aussi des 2 % requis pour l'OTAN?

Je sais qu'au sein de nos forces armées, les hommes et les femmes en uniforme font un travail extraordinaire. Ils réussissent à tout faire avec peu de moyens. Jamais ils ne vous diront qu'ils manquent de quoi que se soit. Ils vont dire qu'ils sont capables d'assurer la mission.

Je comprends que nos opérations extérieures reçoivent un financement indépendant. Il reste néanmoins qu'on est encore et toujours dans une situation où l'on doit déshabiller Pierre pour habiller Paul, afin d'augmenter la puissance et de déployer les forces. À un moment donné, il faudra être conséquent.

[Traduction]

La présidente: J'ai bien peur qu'il ne reste que peu de temps pour une réponse, monsieur le ministre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: D'abord, pour répondre à votre question, non. Nous faisons les investissements appropriés dans les bons domaines. C'est à cela que sert la politique de défense. Ce que nous voulons, c'est faire progresser les projets assez rapidement pour nous assurer de combler les lacunes que nous avons eues par le passé. Ces investissements sont consentis.

Pour ce qui est des projets dont j'ai parlé, il fallait faire avancer rapidement les choses. Ce que nous voulons éviter... Par l'entremise du sous-ministre et du chef d'état-major de la Défense, nous voulons que toutes les chaînes de commandement soient en mesure de dépenser leur budget, nous voulons leur faciliter la tâche. Nous cherchons à cerner les besoins, et nous voulons qu'il y ait une souplesse. Ce que nous devons pouvoir faire... nous ne pouvons pas rester à un seul endroit et ne pas être en mesure de bouger les fonds. Cette souplesse était très importante pour nous, à mesure que les besoins et les priorités changent. C'est exactement ce que nous avons réussi à faire. C'est ce que l'on voit, parfois. Les changements ne sont pas toujours faits par nécessité; parfois, c'est parce qu'une décision prudente a été prise quant au soutien requis.

Je pourrais continuer longtemps, mais la présidente se fâcherait.

La présidente: Vous ne voulez pas fâcher la présidente.

Monsieur Garrison, la parole est à vous.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais aborder le sujet des sous-marins canadiens. La base de ces deux sous-marins se trouve dans ma circonscription, où il y a aussi le centre de réparation et de maintenance, alors c'est un sujet qui m'intéresse, de façon générale, du point de vue des politiques, mais aussi personnellement.

Notre bilan en 2017 et en 2018 était plutôt bon. Le NCSM *Chicoutimi* a fait de l'excellent travail pour appliquer les sanctions imposées à la Corée du Nord, et le NCSM *Windsor* a participé aux activités en Atlantique de l'OTAN. L'année dernière a été moins reluisante, avec zéro jour en mer. Je connais les attentes; le vice-amiral McDonald dit que les sous-marins seront de retour dans l'eau cette année et que la situation va beaucoup s'améliorer.

Je m'intéresse surtout au remplacement. Pour l'instant, le vice-amiral McDonald dit que les programmes actuels nous permettront de garder les sous-marins en service jusqu'au milieu des années 2030, mais selon la politique de défense, les sous-marins ne seront pas remplacés avant les années 2040. Donc, l'écart se profile déjà. Si nous comptons effectivement nous procurer de nouveaux sous-marins, et je crois que nous devrions le faire, parce qu'il s'agit d'une composante essentielle de la Marine canadienne, ne devrions-nous pas entamer le processus très bientôt? Si nous ne faisons rien, l'écart va s'élargir jusqu'à ce que nous n'ayons plus de sous-marins opérationnels.

• (1640)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Merci de poser cette question. Parfois, les Canadiens ne comprennent pas très bien pourquoi nous avons besoin de sous-marins. La raison est simple: sans sous-marins, il n'y a pas de souveraineté, vous voyez? Nous avons besoin de sous-marins pour assurer notre souveraineté, surtout que nous avons trois océans et que les changements climatiques font apparaître de nouvelles voies. Nous devons investir beaucoup d'argent dans nos sous-marins, et c'est ce que nous allons faire.

Quant aux opérations qui ont été menées, il faut garder à l'esprit qu'elles étaient importantes. Cela faisait très longtemps que les sous-marins n'avaient pas été envoyés si loin. Les sous-marins doivent faire l'objet d'un cycle de maintenance régulière; c'est d'ailleurs ce qui s'est passé. Les sous-marins sont déployés, mais les grands projets de mise à niveau vont tout de même être mis en œuvre. La Marine a décidé de mettre les sous-marins à niveau parce qu'ils fournissent des capacités uniques et très importantes, dont

nous avons besoin. Donc, la décision de mettre les sous-marins à niveau a été prise en fonction des besoins de la Marine, et nous allons examiner nos besoins futurs au chapitre du remplacement.

Nous devons aussi examiner beaucoup des technologies sur lesquelles nous travaillons. Présentement, il y a de très bonnes études, plutôt intéressantes, en cours. Elles visent à déterminer les besoins futurs et à définir les capacités à venir.

Compte tenu de leur rôle très important, nous allons nous pencher sur tous les aspects de la question dans le cadre de nos grandes discussions à long terme sur la modernisation du NORAD.

M. Randall Garrison: Avez-vous une équipe attirée actuellement?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous avons une équipe. La Marine s'occupe de chaque aspect de la question. Nous avons déjà des projets prévus dans les budgets.

Si je le mentionne, c'est parce que j'ai dû me renseigner personnellement pour bien comprendre le sujet. J'avais exactement le même genre de questions. La Marine m'a convaincu des mesures à prendre. Nous gérons le dossier directement.

Il ne suffit pas de lancer un projet. Il faut le gérer avec soin pour que les exigences soient les bonnes, lorsque vous publiez, au bout du compte, la demande de propositions. Il reste encore beaucoup de travail à faire.

La présidente: Merci beaucoup.

Allez-y, monsieur Dowdall.

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur le ministre, merci d'être ici avec toute votre équipe. C'est fantastique de pouvoir discuter ainsi avec vous.

Monsieur le lieutenant-général, je veux vous souhaiter une excellente retraite. Je suis un peu jaloux. Cela doit être agréable de prendre sa retraite à ce temps-ci de l'année, avant l'été. Il y a des jours où j'aimerais prendre la mienne.

Avant tout, je voudrais dire que c'est bien malheureux que nous devions parfois choisir, dans les forces armées, entre le matériel dont nous avons besoin et les gens. Je suis très heureux de voir que vous avez prévu 148,6 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses pour aider les victimes de voies de fait ou de harcèlement. Il faut investir là-dedans, c'est important. Félicitations.

Passons à ma question. Peut-être que vous allez pouvoir me donner de l'information. Je sais que 15 militaires se sont suicidés en 2018. J'ai des données qui remontent à 2010, tirées de l'étude que vous avez menée. C'était une très bonne chose. Malgré tout, les chiffres étaient difficiles à croire. Dans la population des vétérans, par rapport au reste de la population, le risque de suicide chez les femmes est plus élevé de 81 %, et depuis 2010, plus de 155 membres en service actif se sont enlevé la vie.

La Défense nationale et Anciens Combattants Canada ont élaboré une nouvelle stratégie de prévention du suicide vers la fin de 2017, et je crois que c'est formidable. Je n'ai pas de nouvelles données, et l'une de mes questions porte là-dessus. Dans la stratégie, il était prévu d'améliorer les services et le soutien offerts aux membres actuels des forces armées et aux vétérans, dans le but d'accroître la sensibilisation et de réduire le nombre de suicides dans toutes les populations.

Votre commentaire du 9 janvier était formidable. Nous avons dit que nous devons toujours chercher à faire mieux. Vous avez dit que nous le ressentons tous lorsque nous perdons un membre de nos Forces armées canadiennes au suicide. Vous avez dit: « Un suicide, c'est un suicide de trop. » Je suis d'accord, et je suis certain que tout le monde ici présent est du même avis.

Depuis, a-t-on mis en place un système de freins et de contrepoids? Je n'ai pas eu de rapport, ni entendu quoi que ce soit. Quelle est la situation, actuellement? Est-ce que nous faisons les bons investissements? Si nous voulons que les hommes et les femmes continuent d'entrer dans les forces armées pour y faire carrière, nous devons nous assurer de pouvoir les soutenir.

Pour commencer, pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet?

Après, j'aurai des questions complémentaires.

• (1645)

L'hon. Harjit S. Sajjan: C'est très important de reconnaître que c'est une horrible tragédie.

Comme je l'ai dit, je crois que tout le monde s'entend pour dire qu'un suicide, c'est un suicide de trop. C'est quelque chose que nous prenons très au sérieux. La haute direction, moi y compris, est immédiatement mise au courant de chaque incident, alors oui, nous savons ce qui se passe. Nous sommes aussi tenus au courant des mesures prises pour veiller à ce que les familles soient prises en charge.

Parallèlement à cela, je reçois régulièrement des mises à jour sur ce que nous aurons appris de la commission d'enquête, sur ce que nous devons changer, sur les décisions que nous devons prendre pour orienter les changements et sur ce que la chaîne de commandement envisage déjà de faire. Un autre aspect essentiel est le type de soutien que nous offrons aux familles.

Donc, pour répondre à votre question, le processus continue de s'élargir à mesure que nous avançons, et nous continuons toujours d'apprendre.

Il y a quelque chose que nous surveillons quand une personne entre dans les forces armées. Dès le premier jour, nous cherchons à renforcer la résilience. Comment entraînons-nous nos militaires? Les bons mécanismes sont-ils en place? Est-ce que nous renforçons la résilience mentale? Y a-t-il des mesures de soutien appropriées pour les jeunes familles? Ce sont toutes des questions que nous examinons. C'est pourquoi les centres de ressources pour les familles des militaires sont très importants. La stratégie de prévention du suicide, que nous menons conjointement avec Anciens Combattants Canada, est extrêmement importante.

Nous faisons tous les efforts possibles. Je suis complètement ouvert à toutes les possibilités. S'il y a de nouvelles idées ou de nouvelles études, nous allons certainement les prendre en considération. Nous devrions tous accorder de l'attention à ce problème, pour l'examiner et pour faire les changements qui s'imposent. Je suis très ouvert aux idées.

M. Terry Dowdall: Pourriez-vous nous donner les chiffres actuels? La situation change-t-elle? Y a-t-il une amélioration? Y a-t-il moins de cas de suicide?

Il y en a eu un, l'autre jour, sur la base de ma circonscription. C'est l'une des plus grandes bases d'entraînement. C'est génial d'avoir des centres de ressources, mais est-ce qu'on y fournit des services psychologiques? Je sais que les gens dans ma circonscrip-

tion doivent aller ailleurs, en général à Toronto. C'est à une heure de route. Même si la personne n'est pas stressée en partant, conduire jusqu'à Toronto, c'est suffisant pour rendre n'importe qui extrêmement stressé.

Je me demandais si vous aviez songé à ce genre d'options. Comment pouvons-nous accéder à l'information, et voir les changements? Je veux vraiment que nous participions à l'effort. Nous allons peut-être devoir sortir des sentiers battus, mais s'il y a des investissements à faire — parce que nous voulons investir dans les gens —, nous devons être d'accord à 100 %.

Les bases au Canada offrent-elles toutes des services psychologiques?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous offrons effectivement du soutien... C'est exactement le but que nous essayons d'atteindre. Je suis convaincu que nous en offrons, mais je veux m'assurer de répondre à votre question sans équivoque. C'est exactement ce que nous cherchons. Il n'y a pas seulement les bases. Nous devons offrir du soutien à beaucoup d'autres endroits.

L'année dernière, il y en a eu 19.

M. Terry Dowdall: Il y a eu 19 suicides l'année dernière?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Oui. Cela n'a pas vraiment changé. Nous voulons ventiler les statistiques par région. S'il y a des tendances à cerner, nous voulons pouvoir les cerner. Je ne veux pas entrer trop dans les détails, par respect pour la vie privée, mais supposons que cela concerne les Rangers ou une région en particulier. Qu'y avait-il de spécial dans cette région? Quelle était la structure de commandement? Est-ce qu'il se passait quelque chose de particulier?

Nous étudions la question dans son ensemble, et examinons de près les besoins jusque dans les micros détails. Je peux vous assurer que nous allons investir toutes les ressources nécessaires pour lutter contre ce problème. Nous devons aussi examiner les mesures que nous prenons. Le soutien des pairs joue un rôle très important. Je suis toujours en contact avec certaines personnes qui ont besoin de soutien. J'assiste aussi à des événements du programme Sans limites, qui s'est tenu tout récemment, pour m'assurer qu'il y a un bon soutien pour ces programmes.

Anciens Combattants Canada soutient aussi des programmes, par exemple le Réseau de transition des vétérans, qui a vu le jour à Vancouver et qui s'est élargi depuis. Il fournit aussi énormément de soutien.

Je veille à ce que nous ayons la plus grande portée possible, mais aussi à ce que nous puissions offrir du soutien à l'échelon individuel, et nous nous efforçons également de cerner les problèmes régionaux, s'il y en a.

La présidente: Merci beaucoup.

Allez-y, monsieur Spengemann.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Bienvenue à nouveau parmi nous, monsieur le ministre. Félicitations d'avoir été nommé à nouveau ministre de la Défense nationale. Je veux vous remercier, vos collègues de la haute direction et vous, de votre service. Je tiens à remercier tout particulièrement le lieutenant-général Lanthier. Je vous souhaite tout le meilleur dans vos projets.

Monsieur le ministre, vos commentaires sont très convaincants. J'aimerais prendre mon temps pour discuter des opérations de paix de l'ONU. Vous avez parlé des capacités et des contributions des Forces canadiennes. C'est une façon très efficace de garder le cadre à l'esprit.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses, les rajustements du crédit 1b sont d'un peu plus de 349 millions de dollars. J'aimerais donc vous demander de formuler des commentaires sur nos opérations de paix, en particulier celles qui se déroulent au Mali ou en Ouganda. Notre comité a eu l'occasion de s'y rendre, et vous également. L'année dernière, des membres du Comité se sont rendus à Bamako et à Gao, et ont été témoin des capacités formidables des femmes et des hommes des forces armées, y compris pour ce qui est des solutions de pointe qui ont été utilisées pour apporter du plasma jusque sur le théâtre des opérations. Nous avons eu l'occasion de parler à une jeune officière, qui nous a expliqué à quel point cela était important, relativement à notre capacité de sauver des vies.

Comment vont les choses du côté de l'engagement conjoint pour nos déploiements et nos missions? Quelles leçons avons-nous retenues? Quelle est votre vision pour les opérations de l'ONU et pour nos contributions à ce chapitre?

• (1650)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nos investissements sont destinés à la mission que nous venons de terminer au Mali. Nous avons encore du personnel de soutien là-bas ainsi que des capacités de transport aérien tactique en Ouganda que nous mettons à disposition.

Nous proposons une approche pangouvernementale. Plutôt que de simplement dire ce que nous sommes prêts à fournir et laisser ensuite l'ONU décider de l'allocation des ressources, nous avons toujours — dans le cadre d'une coalition ou même avec l'OTAN — demandé quels sont les besoins et comment nous pouvons apporter un soutien. C'est ce qui explique l'importance du concept de l'engagement conjoint, car c'est ce que les Nations unies ont demandé.

J'aimerais rappeler au Comité ce qu'est le concept de l'engagement conjoint. Toutes les missions exigent des capacités de haut niveau que seuls certains pays peuvent offrir. Dans cette optique, si un pays fournit toutes les capacités de haut niveau, cela peut devenir un fardeau pour ce pays. L'engagement conjoint consiste en une rotation d'un an entre les pays pour faire en sorte que les missions auront toujours des capacités.

Aux fins du premier engagement conjoint, nous avons travaillé avec les Nations unies et la Roumanie pour préparer leur participation. J'ai discuté avec deux sous-secrétaires généraux de l'ONU à propos des prochains pays qui s'ajouteront. Le but, c'est que quatre ou cinq pays participent pour que nous puissions avoir une rotation. Une fois que l'ONU nous assurera que quatre ou cinq pays participent, alors, le gouvernement pourra envisager de faire partie d'une rotation.

On voit comment les capacités peuvent être touchées à certains niveaux. À première vue, les évacuations sanitaires n'ont pas une incidence directe sur les opérations. Cependant, comme le Comité et vous en avez été informés, la façon dont nous transportons le sang est liée à la distance que nous pouvons parcourir, dans les airs. Il arrive que le rayon d'action de l'hélicoptère ne soit pas assez grand. Pour le transport du sang, le fait d'avoir du personnel médical à bord a permis aux patrouilles sur le terrain d'aller plus loin. C'était un moyen pour que le déroulement de la mission soit beau-

coup plus efficace. C'est comme cela que nous avons transmis notre expérience à la Roumanie.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec les Nations unies sur d'autres concepts d'engagement conjoint. Comme je l'ai dit, nous devons nous assurer que la mission est la bonne, que les troupes que nous avons déployées auront une incidence favorable, et qu'elles prendront des décisions en conséquence, car, au bout du compte, le but est d'améliorer la mission, et pas simplement de cocher une case.

M. Sven Spengemann: Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'approche pangouvernementale? C'est un aspect très important dans les opérations de maintien de la paix, autant à la fin de la mission que pendant la préparation, et dans le travail de gouvernance qui a lieu une fois que l'espace politique a été ouvert par la mission militaire. Que voulez-vous dire par « approche pangouvernementale »?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je suis content que vous l'ayez mentionné. Il s'agit d'un concept que le Canada tente de mettre en oeuvre depuis un certain temps. D'autres pays ont également accepté de participer.

Les militaires gagnent du temps pour que le reste du travail soit fait. On doit investir suffisamment pour le développement et renforcer les capacités dans la région également. Au bout du compte, on essaye de régler les causes profondes du conflit. Elles seront différentes dans chaque région, et nous devons donc mettre en place les bonnes solutions. Si nous ne pouvons pas le faire sans aide, les forces armées gagnent du temps pour que nous puissions le faire.

Je peux vous donner un exemple. Au Mali, par l'entremise de programmes de développement, nous avons investi dans un projet allemand pour transformer un désert en un endroit où l'agriculture est possible. Il s'agit d'un moyen de non seulement fournir de la nourriture aux gens, mais également d'enseigner cela aux jeunes.

Le but ultime est l'emploi. Le taux de chômage chez les jeunes est effarant, et le pourcentage de jeunes de moins de 20 ans est également effarant; il est donc très important de créer ce genre d'emplois pendant que nous essayons de mettre en place un espace sûr dans l'ensemble de la région.

• (1655)

La présidente: Monsieur Bezan, allez-y.

M. James Bezan: Monsieur le ministre, le 27 janvier, vous avez répondu à la question à inscrire au *Feuilleton* n° 184 sur le nombre de projets pour lesquels le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes accusent actuellement du retard. Vous avez répondu que 117 projets sont en retard. Toutefois, le porte-parole de votre ministère a dit que 90 % des projets sont menés à bien en respectant le budget et la portée. Ce sont d'anciennes statistiques; elles datent de 2017.

Pourquoi n'avez-vous pas mis à jour ces chiffres, et pourquoi induisez-vous les Canadiens en erreur en diffusant cette information?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur Bezan, notre but n'est vraiment pas d'induire les Canadiens en erreur. Notre rôle est de faire avancer les projets aussi vite que possible. Je serais ravi de fournir n'importe quel renseignement. J'ai été très franc avec tous les députés sur les questions que nous prenons en considération, et sur la façon dont nous améliorons le travail du ministère de la Défense nationale. Je serai ravi de vous communiquer de l'information à jour.

M. James Bezan: Si vous pouviez en fait mettre à jour cette information...

L'hon. Harjit S. Sajjan: De quels projets en particulier parlez-vous?

M. James Bezan: Les taux de projets...

L'hon. Harjit S. Sajjan: Quels projets... les projets d'immobilisations, les projets d'infrastructure? Par exemple, vous avez parlé des retards. C'est une question très générale, et les raisons précises changent d'un projet à l'autre. Dans certains cas, par exemple, un projet est retardé parce que nous voulons nous assurer que les exigences sont respectées. L'important, c'est que nous essayons d'avancer le plus rapidement possible et, au bout du compte, de réaliser correctement le projet que nous...

M. James Bezan: J'aimerais que vous fournissiez l'information au Comité, s'il vous plaît.

J'aimerais passer à une autre question. Jusqu'ici votre ministère a dépensé 3 milliards de dollars pour l'achat de 25 vieux chasseurs à réaction australiens complètement rouillés. Vous êtes en train de mettre à jour les systèmes avioniques, et votre capacité de combat est plus grande avec les 54 CF-18. Il s'agit de 3 milliards de dollars dépensés, sans que nous ayons un seul nouveau chasseur à réaction. Combien de chasseurs à réaction auriez-vous pu acheter avec 3 milliards de dollars?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je suis heureux de discuter de nouveau de cette question avec vous, monsieur Bezan. J'aimerais vous dire, directement, à nouveau, que nous n'aurions pas eu à acheter des avions à réaction d'occasion si ces avions avaient été remplacés il y a longtemps.

M. James Bezan: [*Inaudible*]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Non, non, permettez-moi de répondre à votre question, d'accord?

Ces avions à réaction sont importants pour une raison. Nous aurions facilement pu lancer l'appel d'offres et continuer nos activités, mais nous avons des missions aériennes à exécuter. Comme vous le savez, nous avons parlé de l'importance d'envoyer un message à la Russie. Regardez ce qui se passe en Ukraine. Nous avons repris le rôle de police aérienne de l'OTAN. Nous faisons davantage d'interceptions. De plus, nos équipes doivent s'entraîner.

Donc, à mesure que nous investissons...

M. James Bezan: [*Difficultés techniques*] les CF-18 combattaient en Irak et en Syrie.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Il est également important d'investir dans la flotte actuelle. Si les avions avaient été remplacés il y a longtemps, nous ne serions pas dans cette situation.

Cela dit, le processus d'appel d'offres se poursuit...

M. James Bezan: Avec un retard de trois mois, maintenant.

L'hon. Harjit S. Sajjan: ... et nous nous sommes engagés à acheter 88 aéronefs. Il s'agit d'un processus complexe. Nous devons nous assurer que le processus se déroule bien pour avoir les aéronefs dont nous avons besoin.

M. James Bezan: Monsieur le ministre, vous avez parlé de 88 avions. Vous avez ce qu'on appelle un écart engagements-ressources. Nous avons besoin de 88 avions, alors pourquoi en mettez-vous donc à jour seulement 54? Parmi notre flotte de CF-18 actuelle, vous en modernisez seulement 54. Vos chiffres ne

concordent pas. Si vous n'avez besoin que de 54 avions mis à jour pour faire le travail, pourquoi en achetez-vous donc 88?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je vous en ai déjà parlé.

À mesure que nous utilisons l'aéronef, le nouveau entre en service. La force aérienne effectue actuellement les calculs pour recevoir le nouvel aéronef et faire la transition. Nous travaillons sur tous ces aspects pendant que nous accomplissons les missions.

J'ai vu une partie du travail qui est fait. On s'appuie sur de nombreuses données scientifiques, et je suis très impressionné du travail que fait la force aérienne et de la façon dont la transition va se dérouler.

M. James Bezan: Quelle est la surviabilité de la flotte de CF-18 que nous avons actuellement? Quand l'Aviation royale canadienne vous a-t-elle informé que nous devions mettre les systèmes avioniques à jour? Pourquoi ne sommes-nous pas également en train de mettre à jour les brouilleurs dont ils sont munis?

L'hon. Harjit S. Sajjan: En ce qui concerne les séances d'information — c'est l'un des principaux projets sur lesquels j'ai commencé à travailler, depuis le premier jour — et les mises à jour qui sont réalisées, j'aimerais vous donner un exemple. Les investissements que nous faisons ne sont pas seulement destinés à mettre à jour les systèmes de radar, nous nous penchons également sur les systèmes d'arme. Tous les éléments sont liés. Vous pouvez acheter, par exemple, un nouveau casque, mais il doit être accompagné du bon système.

Ce sont des choses dont je me suis occupé quand je suis arrivé. Vous devriez le savoir, vous étiez à cette époque le secrétaire parlementaire du ministère de la Défense nationale, n'est-ce pas?

Au bout du compte, je pense que vous et moi sommes d'accord pour dire que nous devons les remplacer, et que nous devons bien le faire. Nous devons exécuter des missions aériennes, en plus des projets que nous menons actuellement, alors nous faisons les investissements appropriés dans la flotte actuelle de sorte que nous puissions continuer à effectuer des missions aériennes. Mais en ce qui concerne le remplacement des avions, le projet lui-même, l'appel d'offres doit bien se passer, car il s'agit d'un projet très important.

● (1700)

M. James Bezan: Pour ce qui est de l'appel d'offres, nous avons eu un autre retard de trois mois parce que l'un des soumissionnaires n'a pas fait son travail. Est-ce que c'est juste pour les autres, dans le sens où vous continuez de repousser l'échéance? En accusant des retards ainsi, on retarde le moment où il faudra décider du nouveau chasseur à réaction à fournir à notre force aérienne?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, les décisions prises à cet égard sont faites par l'entremise des SPAC. La gestion du projet doit se faire de façon très indépendante pour veiller à ce que le processus d'appel d'offres soit respecté. Les décisions sont prises pour assurer l'intégrité de l'appel d'offres...

Gardez à l'esprit que, personnellement, en tant que ministre de la Défense nationale, je préfère m'assurer que nous utilisons ces trois mois de plus, par rapport au temps nécessaire pour remplacer l'aéronef, pour avoir le bon. Ce sont les décisions qui sont prises. Mon but est d'obtenir les aéronefs le plus rapidement possible, mais il faut que ce soit le bon.

La présidente: Merci.

Madame Vandenberg, allez-y.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais vous remercier, monsieur le ministre, d'être venu ici, aujourd'hui, et d'être aussi franc dans vos réponses.

J'aimerais également remercier le lieutenant-général Lanthier et tous ceux qui servent ou ont servi le pays. J'aimerais également remercier leurs familles, car nous savons que, lorsque des membres servent le pays, leurs familles le font également avec eux.

Ce qui m'amène à la question que j'aimerais poser. Elle concerne l'initiative Canada sans Faille, que vous avez mentionnée dans vos déclarations préliminaires. Nous savons qu'il est très difficile pour les familles de militaires de se réinstaller ailleurs. Que faisons-nous, et comment travaillons-nous avec les provinces pour nous assurer que la transition est aussi fluide que possible pour les familles, en particulier si la transition se fait d'une province à une autre?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Vous avez touché un point très important. Je vais le répéter. Quelle que soit la position que nous ou n'importe quel Canadien occupons dans la société, lorsque ça ne va pas chez nous, comment peut-on se concentrer sur son travail? Appliquez cela au contexte de l'armée; nous leur demandons de faire des choses difficiles et un travail très dangereux. Nous voulons nous assurer qu'ils savent qu'on s'occupe de leur famille.

En toute transparence, bien que j'aie servi dans la Réserve et que j'aie participé à de nombreux déploiements à l'étranger, lorsque je suis devenu ministre de la Défense nationale, j'ai pu constater les répercussions vraiment directes de la réinstallation sur les familles de la Force régulière. Les difficultés sont nombreuses, que cela concerne un permis de conduire, une carte d'assurance-maladie ou une accréditation pour un conjoint.

Nous voulions régler ce problème, mais c'est une chose lorsque... Parce que nous étions très ouverts aux idées concernant ce que nous devons faire, Canada Sans Faille était en fait un projet élaboré conjointement avec les provinces, qui réunissait tous les territoires représentés. Au lieu de procéder de façon isolée et individuelle, nous nous sommes réunis pour examiner ce sur quoi nous avons travaillé. Grâce à cela, certaines provinces se sont déjà manifestées en disant qu'elles voulaient fournir davantage de médecins ou essayer de régler les problèmes relatifs aux permis de conduire ou aux cartes d'assurance-maladie. Cette initiative a d'importantes répercussions. Nous avons même fait venir des conjoints pour parler de leurs difficultés.

Nous devons chercher à améliorer davantage la situation. Je parlais avec le représentant du Manitoba. L'objectif est le suivant: plutôt que d'attendre simplement qu'il y ait une réunion, il faudrait commencer à envisager la création de groupes de travail afin que, lorsque nous nous réunirons, nous puissions parler des progrès que nous avons réalisés. Quelles sont ces difficultés? Comment pouvons-nous aller de l'avant? Où dois-je m'engager et apporter des changements? Au bout du compte, cela a d'importantes répercussions sur les familles.

Nous travaillons sur quelques initiatives, mais j'ai encore un peu de travail à faire avec mon équipe avant que nous allions de l'avant.

Je vous remercie.

Mme Anita Vandenberg: Bon nombre de conjoints comptent plusieurs membres de la famille en service, mais, en ce qui concerne les conjoints qui ne sont pas également militaires, nous

savons qu'il peut être difficile de trouver de l'emploi. Les avocats doivent, par exemple, retourner étudier pour passer leur barreau dans une autre province. Il y a un certain nombre de choses qui peuvent être difficiles au chapitre de la carrière du conjoint.

Vous avez mentionné le Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires. Pouvez-vous expliquer de quoi il s'agit?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Quelle que soit la profession que vous exercez, lorsque vous déménagez, il se peut que vous ne puissiez pas obtenir un emploi dans ce domaine. C'est pourquoi nous disposons de divers réseaux dans l'armée, en particulier pour les réserves, appelés le Conseil de liaison des Forces canadiennes. Il tire parti de ses liens avec les entreprises pour leur demander ce qu'elles peuvent faire pour soutenir davantage les familles des membres des forces régulières lorsqu'elles font face à des difficultés. Les entreprises voient un conjoint d'un militaire et l'accueillent.

Nous avons fait la même chose pour nos médecins. Ma femme a effectivement fait cela. Ils ont créé un réseau avec d'autres médecins pour leur expliquer qu'ils doivent accepter les familles des militaires qui déménagent et qui doivent changer de médecins, afin de leur faciliter un peu la vie. Cela en fait également partie.

Nous avons quelques autres initiatives que nous voulons réaliser pour améliorer encore plus la situation.

• (1705)

Mme Anita Vandenberg: La retraite ou la fin du service peut être une période difficile. Quelles mesures de soutien sont en place pour ces transitions?

L'hon. Harjit S. Sajjan: La transition n'est jamais facile pour ceux qui la vivent. Parfois, nous constatons aussi des effets négatifs.

Pour répondre également aux questions de l'autre député concernant le soutien que nous apportons... Lorsque nous nous penchons sur le soutien aux familles, il s'agit également d'un soutien direct, car il arrive parfois que des difficultés familiales puissent créer d'autres problèmes de santé mentale chez les militaires.

Nous avons mis sur pied le groupe de transition. C'est un commandement qui fait exactement cela. Il s'occupe de nos gens pour les aider à faire la transition. L'objectif est que, au moment de la transition, le groupe soit directement relié aux programmes d'Anciens Combattants à tous les égards, qu'il s'agisse des chèques de pension, de la paperasserie ou de la détermination des programmes requis. De plus, si on doit faire du recyclage, il pourrait y avoir un programme d'ACC. Nous avons mis en place un nouveau programme d'allocations pour formation dont les militaires pourraient profiter.

Nous essayons d'améliorer cela également.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Boudrias, vous avez la parole.

[Français]

M. Michel Boudrias: Comme je dispose de trois minutes seulement, je me demande si je devrais parler des avions de chasse ou des mitrailleuses polyvalentes C6. Je choisis les avions de chasse.

Dans le cadre des programmes d'acquisition, les appels d'offres ont été reportés, reformulés et modifiés de nouveau. Or il y a une nouvelle clause ou un nouveau critère selon lequel le Groupe des cinq est maintenant imposé. Cela a eu pour conséquence d'écarter des partenaires, des fabricants de l'OTAN. Ceux-ci se sont retirés et ne vont pas présenter de soumission lors des prochains contrats.

Dans le cas de cet appareil de combat, à savoir l'avion de chasse, cette situation ne va-t-elle pas restreindre les choix à l'intérieur d'un marché très limité? Cela pourrait avoir des incidences sur les opérations et sur les contribuables, compte tenu du coût total et final.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, ce n'est rien de nouveau. Il y a les exigences de l'OTAN et celles du Groupe des cinq, et n'oublions pas notre exigence la plus importante, notre propre souveraineté dans l'Arctique par l'intermédiaire du NORAD, le seul commandement binational au monde qui nous permet d'intervenir à cet égard.

C'est extrêmement important. Ces exigences qui sont mises en place sont absolument essentielles. Il ne s'agit pas de pointer du doigt un avion ou une entreprise en particulier. Il s'agit littéralement de s'assurer que les exigences sont respectées. Comme vous pouvez le voir ici, nous avons des entreprises qui sont toujours dans le processus. Au bout du compte, en ce qui me concerne, c'est un projet compliqué que je dois garder très simple. Les exigences que nous avons définies sont absolument nécessaires pour que nous puissions remplir notre mission, et les entreprises doivent les respecter.

Il y aura une concurrence loyale. Si vous voyez ce qui se passe dans le Nord, d'après l'image que j'ai fournie, toutes les exigences doivent être respectées, non seulement en ce qui concerne le Groupe des cinq, mais également pour ce qui est de notre conformité avec le NORAD.

[Français]

M. Michel Boudrias: Nous sommes d'accord que les mitrailleuses polyvalentes C6 devaient être remplacées, mais, 27 000 \$ l'unité, n'est-ce pas un peu cher?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Comme vous le savez, elles avaient besoin d'être changées et elles l'ont été. Les C6 commencent à être mises en service.

Je souhaite revenir sur le sujet. Un projet comme celui-ci est quelque chose que nous pouvons faire avancer très rapidement. La capacité antiblindé a été retirée parce qu'on essayait d'économiser de l'argent.

En ce qui concerne les C6, oui, c'est quelque chose qui a été adopté très rapidement, et c'est en train de se faire, mais la capacité antiblindé... Il s'agit de petites capacités dont nous ne parlons pas. Nous parlons parfois des grands projets.

La première fois que je suis allé en Irak pour voir nos troupes, la seule capacité antiblindé dont nous disposions à l'époque était un Carl Gustaf. Nous avions un gouvernement... Je ne pointerai personne du doigt, mais il faut toujours que nous nous lancions une petite pointe.

La capacité antiblindé a été enlevée. Je suis certain que la situation n'a pas été évaluée au moment où la capacité a été retirée, mais nous avons de graves problèmes avec ce type de véhicules. Nous avons alors pris la décision immédiate de faire un achat d'urgence

afin d'intégrer la capacité antiblindé, non seulement pour nos forces spéciales, mais également pour amener cette capacité dans les Forces armées canadiennes. Maintenant, les responsables procèdent à divers essais pour choisir ce qu'ils veulent.

Qu'il s'agisse de la C6, des capacités antiblindé, du retour des mortiers... N'oublions pas non plus que nous ramenons aussi la capacité de défense aérienne. La raison pour laquelle je dis « capacité » — et je ne sais pas quelle sera la sélection —, c'est pour que nous puissions réellement nous défendre et que nous n'ayons pas à compter sur nos alliés pour nous fournir une défense aérienne lorsque nous nous déployons.

• (1710)

La présidente: Merci beaucoup.

Allez-y, monsieur Garrison.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais m'en tenir aux avions de chasse, brièvement. Je dispose également de trois minutes de parole.

Dans le cadre du processus concurrentiel, les néo-démocrates avaient laissé entendre qu'une prime devrait être accordée pour la production d'avions au Canada. Les critères qui ont été communiqués ne semblent pas aller en ce sens. Ils parlent d'un certain transfert de technologie. Il semble que ce soit une bonne idée, si nous devons dépenser tout cet argent pour des avions de chasse, que nous maintenions la capacité aérospatiale canadienne qui nous permettrait de les entretenir et de les moderniser à l'avenir.

Pouvez-vous me dire quel poids est réellement accordé à la production ou au transfert de technologies afin que nous puissions continuer d'entretenir les avions de chasse une fois que nous les aurons achetés?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, en ce qui concerne l'acquisition de matériel de défense du Canada, nous voulons nous assurer de favoriser les entreprises canadiennes ainsi que l'emploi de Canadiens. Le projet des navires de combat de surface est un bon exemple des nombreux projets où chaque dollar dépensé pour le projet est un investissement au Canada.

En ce qui concerne les avions de chasse, nous n'avons évidemment pas cette capacité. La concurrence est très importante. Cette capacité doit être prioritaire, et on doit s'assurer que les Forces armées canadiennes y aient accès. Nous nous penchons également sur les retombées industrielles et technologiques, les avantages directs pour le Canada. Il y a des avantages directs pour les entreprises canadiennes.

En outre, je tiens à souligner que nous avons de grandes entreprises qui fournissent les capacités internes relativement à divers projets d'approvisionnement, non seulement pour nous, mais aussi pour nos alliés. Lorsque nous regardons, par exemple, un navire ou un aéronef, nous ne regardons pas la coque ou la cellule, nous regardons ce qu'il y a à l'intérieur. C'est probablement l'élément le plus important. Nous avons beaucoup de Canadiens ingénieurs qui peuvent en tirer profit, et ils le feront.

M. Randall Garrison: Je vous remercie.

[Français]

M. Richard Martel: Je suis beaucoup préoccupé présentement, surtout compte tenu du dernier rapport du vérificateur général de l'automne 2018. Dans ce rapport, il est dit que la situation est accablante parce qu'il manque de pilotes et de techniciens.

Maintenant, le Canada a des obligations à respecter, mais on ne semble pas avoir fait grand-chose pour recruter des techniciens et des pilotes. Le ministère doit aussi disposer des fonds nécessaires pour cela.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: C'est une situation que nous avons constatée très tôt. Ce n'est pas seulement un problème pour nous, les militaires, c'est également un problème pour l'industrie. J'ai discuté à de nombreuses reprises avec le ministre des Transports à ce sujet.

Nous avons adapté nos objectifs de recrutement afin de commencer à recruter des pilotes très rapidement, même pendant que l'analyse de la politique de défense était en cours. Par exemple, l'une des raisons pour lesquelles nous avons besoin de plus de pilotes est que nous achetons plus d'avions. À l'origine, le gouvernement précédent avait prévu en acheter 65, mais, d'après notre analyse, nous en avons besoin de 88. Nous avons de nombreux aéronefs de recherche et de sauvetage qui arrivent; par conséquent, nous avons fait les bons investissements pour commencer à recruter davantage de pilotes.

Nous mettons également l'accent sur le maintien en poste. De plus, nous examinons la manière dont nous pouvons utiliser bien davantage la Réserve aérienne. C'est quelque chose qui, à mon avis, a été sous-utilisé, donc l'armée de l'air s'est tournée vers de nouvelles choses.

Pour ce qui est des mécaniciens, c'est la même chose. Nous savions que nous allions avoir besoin de quatre mécaniciens supplémentaires, et du recrutement se fait en ce sens.

Enfin, nous devons commencer à envisager des mesures incitatives pour certains de ces métiers essentiels. Des travaux sont en cours pour examiner les métiers qui sont soumis à des contraintes et ce que nous pouvons faire pour soutenir les travailleurs afin de mieux les recruter ou les maintenir en poste.

[Français]

M. Richard Martel: Je suis inquiet quand même. On parle de pilotes, mais vous savez que certains ne peuvent même pas faire leurs 140 heures de vol par année parce qu'il n'y a pas assez de techniciens pour que les avions puissent voler. On dirait qu'on tourne continuellement en rond. De plus, il y aura des dépassements de coûts pour les avions australiens si on a de la difficulté à arriver au bon moment, et les retards s'accroîtront.

Vous m'avez parlé des pilotes, mais qu'en est-il des techniciens? La nouvelle livraison d'avions australiens aura lieu en 2025. Pourquoi faut-il absolument les faire voler? Qu'on les laisse laisser au sol pour permettre aux techniciens de s'occuper des avions actuels, et on se servirait de ces avions pour les pièces. Ce sont des questions que je me pose.

C'est comme un trou sans fin et cela nous coûte énormément cher. Je suis inquiet au sujet des sommes d'argent qui ont été ajoutées. Je me demande si on pourra y arriver.

• (1715)

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Les investissements que nous faisons dans ces projets comprennent l'investissement dans nos membres afin de nous assurer que nous avons le bon nombre de pilotes et de techniciens pour les aéronefs dont nous disposons. C'est le plan que

l'armée de l'air a mis en place. Cela comprend également la transition vers la nouvelle flotte de chasseurs.

C'est assez complexe, car nous nous intéressons non seulement aux mécaniciens et aux pilotes, mais également à la manière dont se déroule la formation pendant que nous effectuons les missions. L'équilibre est fragile, mais c'est un défi qui nous a été lancé.

En ce qui concerne les investissements, nous sommes prêts à les faire afin que notre force aérienne ait la capacité de continuer de remplir cette mission, y compris de voler davantage.

[Français]

M. Richard Martel: Il serait intéressant pour le Comité de savoir combien de pilotes et de techniciens on a réellement besoin, et combien de pilotes sont prêts à aller au combat présentement. Il nous manque des données. Il faudrait que ce soit plus clair de ce côté. Quelle est la moyenne d'heures de vol des pilotes pour la dernière année? Nous ne savons jamais où en sont les choses. Par exemple, combien de pilotes et de techniciens avons-nous besoin présentement? Pouvez-vous fournir ces informations au Comité?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous pouvons obtenir les renseignements concernant non seulement là où nous en sommes, mais surtout là où nous allons, ce dont nous avons besoin et comment nous allons y arriver. Nous vous fournirons ces renseignements.

Le présidente: Merci beaucoup.

[Français]

M. Richard Martel: Je vous remercie.

[Traduction]

Le présidente: Monsieur Spengemann, vous avez la parole.

M. Sven Spengemann: Madame la présidente, je vous remercie infiniment.

Monsieur le ministre, je voudrais revenir sur la question de la pénurie de pilotes.

Dans quelle mesure investissons-nous en amont dans le Programme des cadets, et plus particulièrement le Programme des cadets de l'Air? Avons-nous là la possibilité de susciter un intérêt encore plus grand pour la profession de pilote, la discipline du pilotage et les compétences qui s'y rattachent, et de nous concentrer ainsi sur l'admission?

L'hon. Harjit S. Sajjan: La raison pour laquelle cela me fait rigoler, c'est que notre Programme des cadets est absolument formidable. Même dans ma propre circonscription, j'ai un Programme des cadets de l'Air qui n'a commencé qu'avec quelques cadets, et le nombre ne fait qu'augmenter. La diversité qu'on y observe est tout à fait remarquable. En fait, j'ai demandé aux dirigeants comment les cadets réussissaient à obtenir cette représentativité. Ils sont représentatifs de leur collectivité, et les gens s'y intéressent.

Nous ne devons pas oublier que le Programme des cadets a été séparé de l'armée à dessein, mais, en même temps, je pense que l'armée est comme toute autre profession et que nous devons pouvoir le montrer.

Il s'agit en partie d'y ramener certains des programmes, par exemple, certains cours de formation au pilotage de planeurs ainsi que les camps d'été. Plus on intègre d'activités réelles dans ce programme de leadership, plus il permet aux pilotes de découvrir leurs perspectives d'avenir.

M. Sven Spengemann: Monsieur le ministre, je vous remercie de cette réponse.

L'autre synergie qui existe — s'il s'agit du bon terme —, c'est que nous connaissons également une pénurie de pilotes civils. L'attrait tient au fait que les compagnies aériennes civiles adorent embaucher les pilotes militaires en raison de la norme de formation, des heures de vol et de la qualité des horaires de vol.

Pourrions-nous en faire plus afin de signaler aux jeunes pilotes — et j'aborderai dans un instant la question de la diversité et de l'inclusion qui s'ajoute à cela — à envisager non seulement une carrière militaire, mais aussi une carrière civile subséquente qui pourrait mener à des postes de gestion dans le secteur de l'aviation et à toutes sortes d'autres possibilités, notamment le pilotage d'aéronefs à voilure tournante?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Il est très important que ces perspectives soient mises en valeur. J'insisterai sur le fait que les pilotes de l'aviation civile ne peuvent pas piloter dans le type de mission auquel participent ceux de la force aérienne. Tout le monde pense aux chasseurs. Je me suis rendu à l'école où on enseigne à nos pilotes. Je ne sais pas ce qui va se passer quand le nouveau *Top Gun* sera diffusé, mais beaucoup de gens veulent être pilotes d'hélicoptère. Je serai honnête avec vous: quand je pilote le Chinook, je suis épaté. Il s'agit de l'un de mes aéronefs préférés.

Quand j'ai la possibilité de voler avec nos pilotes d'Hercules à bord d'un aéronef opérationnel, je leur demande pourquoi ils le font et quels sont les problèmes. Leur réponse répondra à votre question. Ils me disent: « Monsieur, nous ne pouvons faire cela nulle part ailleurs. Nous nous rendons dans de petites zones d'atterrissage, en Afrique. Quand on a la possibilité d'accomplir de vraies choses, c'est ce qui nous garde motivés. »

Lorsque nous en faisons plus avec notre force aérienne partout dans le monde et que nous l'utilisons — et Dieu sait que nous le faisons —, il s'agit aussi d'un outil de maintien en fonction.

Pour être honnête avec vous, j'ai l'occasion de rencontrer des gens de partout. J'observe même une amélioration importante au chapitre de la diversité également à mesure que nous joignons davantage de gens. Il s'agit selon moi d'une ressource que nous exploitons de mieux en mieux.

• (1720)

M. Sven Spengemann: Monsieur le ministre, je veux revenir exactement sur cette question et vous ramener à nos visites à la mission au Mali. J'ai mentionné une jeune officière qui a eu une conversation avec nous sur les questions d'ordre médical qu'elle nous avait posées et sur les solutions qui ont été proposées concernant le fait d'apporter du plasma sur le théâtre d'opération. C'est une officière, et elle fait partie de l'équipage d'un hélicoptère Chinook.

Que devons-nous faire pour susciter encore plus l'intérêt des femmes, des personnes appartenant à une minorité, à l'égard des Forces canadiennes? Nous devons peut-être étudier des exemples très précis comme celui-là.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous faisons bien des choses, et il nous en reste encore un grand nombre à faire. Nous devons diffuser le message. Le fait de corriger la culture à l'intérieur des Forces armées canadiennes est une énorme priorité, et nous y travaillons à 110 %.

Les femmes doivent pouvoir se voir et se dire: « Moi aussi, je peux faire cela. » Voilà ce que nous devons faire. Nous devons en-

courager nos dirigeants — comme la générale Carignan, qui travaille à l'OTAN — à raconter leur expérience —, Chris Whitecross, et surtout nos sous-officières. J'ai servi auprès d'un grand nombre d'entre elles. Parfois, elles sont réticentes à raconter leur histoire parce qu'elles ne veulent pas parler de ce qu'elles ont fait. Elles se disent qu'elles font tout simplement partie de l'équipe.

Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire. Nous allons étudier des moyens d'améliorer cette situation. Nous tentons aussi d'appuyer ces mesures par des données scientifiques.

M. Sven Spengemann: Comme vous l'avez mentionné, cela comprend également les réservistes. Ils sont bien plus près de nous, en tant que députés dans la collectivité, et peuvent nous servir à raconter les histoires.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous devons nous pencher sur la façon dont nous pouvons optimiser encore plus les réservistes, afin de les rendre plus efficaces, d'un point de vue opérationnel.

M. Sven Spengemann: Merci beaucoup.

La présidente: Je vous remercie.

Madame Gallant, la parole est à vous.

Mme Cheryl Gallant: Je vous remercie, madame la présidente.

Samedi, deux aéronefs Russian Bear ont survolé l'espace aérien britannique et irlandais et ont pénétré dans l'espace aérien de la Norvège. Le marché pétrolier a été éprouvé en raison de la guerre de prix entre l'Arabie saoudite et la Russie. Lundi, d'autres avions russes ont survolé l'espace aérien canadien et américain et mobilisé quatre chasseurs à réaction, deux canadiens et deux américains. Puis, aujourd'hui, l'OMS déclare une pandémie. On dirait toujours que c'est juste au moment où notre attention est détournée par quelque chose d'autre que Poutine agit.

Je regarde le budget des dépenses, mais je n'y vois aucune somme d'argent destinée à la mise à niveau de nos capacités de détection du NORAD pour la défense dans le Nord. Le général Vance a affirmé qu'il s'agissait de la plus grande menace, actuellement. Où est l'argent destiné à la modernisation de notre NORAD?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, si nous revenons à la politique de défense, nous nous sommes engagés à mettre à niveau le NORAD parce qu'il s'agit d'un projet important. La seule raison pour laquelle cela n'a pas été fait est qu'il faudra réaliser une étude plus importante avec les États-Unis afin de décider ce qui doit être fait.

La politique de défense consistait à établir un plan prévoyant les sommes d'argent dont nous disposons. Ce que nous ne voulions pas faire, c'était d'en élaborer un qui ne contenait aucune somme d'argent. Voilà pourquoi la politique de défense prévoyait que nous allions le faire, et cette modernisation figure maintenant dans ma lettre de mandat.

Cela dit, nous avons maintenant lancé à l'interne le plan qui nous permettra d'y arriver. N'oublions pas non plus que nous avons déjà effectué des investissements précoces afin de nous préparer. L'an dernier, nous avons lancé trois satellites qui auraient été en orbite un peu plus tôt, mais l'entreprise n'a pas été en mesure de le faire. Nous avons deux autres projets de satellite. Nous menons les bons projets de recherche et de développement dans le Nord. Nous y effectuons des recherches de pointe afin de tirer profit de ces satellites. En ce qui concerne l'Arctique et les patrouilleurs hauturiers, nous avons maintenant décidé d'en acheter un sixième. Le premier nous sera livré également.

Il y a aussi les exercices que nous menons dans le Nord. N'oublions pas le travail que nous faisons avec le CST, sur le plan cybernétique.

Mme Cheryl Gallant: Je voulais aborder le Système d'alerte du Nord, par contre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Exactement...

Mme Cheryl Gallant: Vous avez parlé de satellites.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Vous avez dit « le NORAD », toutes les fois.

Mme Cheryl Gallant: Nous savons que, compte tenu de la sphéricité de la Terre, les satellites ne peuvent pas transmettre l'information là où nous en avons besoin en temps voulu. Qu'en est-il de l'infrastructure au sol, dont nous avons besoin pour détecter ce qui s'en vient au-dessus avant son arrivée?

• (1725)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Le Système d'alerte du Nord est...

Nous investirons là-dedans aussi, mais...

Mme Cheryl Gallant: Combien?

L'hon. Harjit S. Sajjan: En plus de cela, nous devons également nous pencher sur... En fait, je suis en train d'essayer de fournir des renseignements supplémentaires qui, selon moi, sont bien plus pertinents.

Nous devons commencer à envisager l'avenir. Quelle technologie remplacera le Système d'alerte du Nord? Actuellement, on fait du très bon travail pour ce qui est de déterminer de quelle technologie la modernisation du NORAD nous permettra de tirer parti. Nous avons investi dans le vieux système de renseignements sur le domaine et dans les satellites. Même du point de vue de la recherche et du sauvetage, nous investissons dans la nouvelle technologie satellite qui facilitera les opérations de recherche et sauvetage.

Mme Cheryl Gallant: De plus, vous érigerez des infrastructures au sol, mais vous avez mentionné, plus tôt, que vous tentiez de vous éloigner du diesel pour produire de l'électricité.

Envisageriez-vous la possibilité d'adopter la technologie des petits réacteurs modulaires, qui n'émettent aucune émission, et de les utiliser pour alimenter votre système de préalerte du Nord?

L'hon. Harjit S. Sajjan: En ce qui concerne la façon dont nous alimentons notre système, il s'agit d'un travail extrêmement complexe. Ce type de conseil viendra de nos spécialistes, de nos experts et surtout de nos scientifiques.

Voilà les défis que nous devons relever. L'important, pour nous, c'est que nous voulons adopter une technologie plus écologique et plus propre, mais il est extrêmement important de nous assurer que nous avons la capacité de produire les résultats voulus pour asseoir notre souveraineté dans l'Arctique.

N'oublions pas les Canadiens qui vivent là-bas. Notre souveraineté consiste à nous assurer que nous les soutenons également. Les exercices que nous menons, du point de vue de la recherche et du sauvetage, les autres types d'interventions, notre façon de vivre là-bas et l'investissement dans leur équipement sont tous des mesures qui sont prises également.

Mme Cheryl Gallant: Le système de préalerte du Nord fait partie intégrante de ces mesures.

Vous vous étiez engagés à déployer une force d'intervention rapide à l'ONU. Cela a-t-il déjà été fait? Où en sommes-nous à cet égard?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Parlez-vous de la force de réaction rapide?

Mme Cheryl Gallant: Cette initiative aura-t-elle tout de même lieu, même avant le vote...

L'hon. Harjit S. Sajjan: Non, nous ne nous sommes pas engagés à cela.

Comme je l'ai déclaré, quand nous choisissons les missions, en tant que gouvernement, nous devons effectuer l'analyse complète. Si nous prenons une décision quant à notre orientation et à ce que nous faisons, nous devons nous assurer que nous aurons la bonne incidence, alors nous poursuivons constamment ce travail avec l'ONU.

Mme Cheryl Gallant: Alors, le Conseil de sécurité...

La présidente: Il reste du temps pour une question rapide.

Monsieur Robillard, elle est pour vous.

[Français]

M. Yves Robillard: Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous donner de l'information sur l'importance de la carte de service des anciens combattants?

Anciens Combattants Canada transfère 1,5 million de dollars à la Défense nationale pour mettre en oeuvre la phase 3 de cette initiative.

Quelle est l'importance de cette phase? Comment cela va-t-il aider nos vétérans?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: La carte d'Anciens Combattants est une chose que nos anciens combattants ont demandée, et nous l'avons en fait améliorée. Je n'ai pas de copie pour vous montrer de quoi elle a l'air.

Comme nous savions qu'elle ferait l'objet d'une forte demande, nous avons prévu trois étapes pour sa production. Les étapes un et deux sont terminées. Tous les gens qui prennent leur retraite obtiennent maintenant leur carte avant de partir, et quiconque a pris sa retraite auparavant présente une demande. Un nombre considérable de personnes présente des demandes, et nous parcourons cette liste pour accomplir le travail.

La demande indique également le nombre d'années de service. Il s'agit d'une reconnaissance importante que peuvent avoir les anciens combattants, mais, ce qui est bien, c'est qu'elle est de retour; elle est nouvelle et améliorée, et nous en sommes à la dernière étape de sa production.

M. Yves Robillard: Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous vous remercions, monsieur le ministre et votre précieuse équipe. Merci infiniment d'avoir comparu aujourd'hui. C'était très éclairant. Je pense que tout le monde en a tiré de bons renseignements.

En guise de rappel de dernière minute, veuillez avoir soumis votre liste de témoins aux fins de l'étude sur la santé mentale avant la fermeture des bureaux, vendredi.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>